

DAAD
France

Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

Bourses d'études et de recherche

EN ALLEMAGNE
2027/2028



AVANT-PROPOS

La brochure « Bourses d'études et de recherche », éditée par le bureau parisien de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), est un **guide sur les différents financements possibles pour effectuer des séjours d'études et de recherche en Allemagne.**

La présente édition concerne l'année universitaire 2027/2028 et vous donne aussi bien des informations sur les programmes de bourses et de subventions offertes par le DAAD qu'une présentation d'autres programmes et organismes allemands, français, franco-allemands et internationaux qui pourraient être intéressants pour la réalisation d'un projet en Allemagne ou la coopération avec des partenaires allemands.

La brochure vous propose par ailleurs un carnet d'adresses d'institutions dans le secteur de la coopération universitaire franco-allemande.

La mission principale du DAAD France, en tant que représentant des établissements d'enseignement supérieur allemands en France, est de promouvoir les possibilités d'études et de recherche dans les universités, les universités en sciences appliquées (Hochschulen für angewandte Wissenschaften), les instituts de recherche et les écoles supérieures des beaux-arts et de musique en Allemagne.

À cette fin, nous tenons à votre disposition un large éventail d'informations en français sur nos programmes de bourses et sur le système d'enseignement supérieur allemand sur notre site web : **www.daad-france.fr**.

Vous y trouverez les réponses à des questions, telles que :

- Quelles bourses le DAAD propose-t-il ?
- Quelle est la structure de l'enseignement supérieur et de la recherche en Allemagne ?
- Quelles sont les filières, les matières proposées par chaque établissement ?
- Quelles sont les caractéristiques et la structure des cursus, quels sont les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement supérieur allemands ?
- Comment préparer sa candidature, quels sont les délais à respecter ?
- À quel niveau d'études peut-on s'inscrire avec une licence française ?

Pour des informations plus complètes ou des renseignements individualisés, vous pouvez vous adresser directement au service d'information et de documentation de notre bureau (voir ci-après) qui vous conseillera et vous guidera dans vos démarches.

SOMMAIRE

I. PROGRAMMES DU DAAD	7
PROCÉDURES DE CANDIDATURE	8
CONNAISSANCES LINGUISTIQUES	10
 1. Bourse pour un cours de langue en Allemagne	
BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE ALLEMANDE À L'UNIVERSITÉ EN ALLEMAGNE	12
 2. Bourses pour étudiants non diplômés	
FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)	14
 3. Bourses pour étudiants diplômés	
BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER	15
BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER – ARTISTES, MUSICIENS ET ARCHITECTES	16
 4. Bourses pour doctorants et post-doctorants	
BOURSES DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE (2 À 12 MOIS)	18
BOURSES DE RECHERCHE DANS LE CADRE D'UNE CODIRECTION BINATIONALE OU D'UNE COTUTELLE DE THÈSE (7 À 24 MOIS)	19
BOURSES DE RECHERCHE POUR JEUNES CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ	20
BOURSES DE RECHERCHE DLR / DAAD	22
PRIME / DAAD	23
RÉSEAU D'AVENIR DU TRIANGLE DE WEIMAR : LA SCIENCE POUR L'EUROPE	24
 5. Réinvitations d'anciens boursiers	
RÉINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD	25
 6. Bourses pour enseignants et enseignants-chercheurs	
SOUTIEN DE COLLOQUES DE SORBONNE UNIVERSITÉ, FACULTÉ DES LETTRES	26
AIDES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT : PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES	27
SÉJOURS DE TRAVAIL POUR LES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR - DISCIPLINES ARTISTIQUES ET ARCHITECTURE	28
MISSIONS D'ENSEIGNEMENT	29
 7. Autres	
IAESTE, STAGES SPÉCIALISÉS	30

II. PROGRAMMES BILATÉRAUX..... 31

PROCOPE.....	31
PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN	32
FRANCEMOBIL : ANIMATRICES ET ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES	33
FORUM FRANCO-ALLEMAND (FFA)	34
OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)	35
UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)	36
BAYFRANCE (CENTRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BAVAROIS).....	38

III. PROGRAMMES DE L'UNION EUROPÉENNE 40

PROGRAMME ERASMUS+.....	40
HORIZON EUROPE	42

IV. RECHERCHE : INSTITUTIONS ET FINANCEMENT 43

CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE (CIERA)	43
ALEXANDER VON HUMBOLDT-STIFTUNG (AvH)	44
DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT (DFG)	45
MAX-PLANCK-GESELLSCHAFT (MPG).....	46
DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT LUDWIGSBURG (dfi).....	47
CENTRE MARC BLOCH	48
FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME.....	50
INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES (IFRA-SHS).....	51
CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SUR LA FRANCE (FRANKREICHZENTREN)	52

V. AUTRES..... 53

PROGRAMME DEUTSCHLANDSTIPENDIUM.....	53
ÉTUDES DE LONGUE DURÉE, MASTER ET THÈSE	54
POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE	55
POSTES D'ASSISTANT DE LANGUE FRANÇAISE DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND.....	56

VI. SUPPLÉMENTS..... 57

ADRESSES UTILES.....	57
MENTIONS LÉGALES.....	64

DAAD

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst), créé par les universités allemandes en 1925, refondé en 1950, est une association de droit privé dont les membres sont les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les représentants de leurs étudiants. Il a pour mission de promouvoir la coopération universitaire avec l'étranger grâce, en particulier, à des échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants. Ses programmes s'adressent à tous les pays et à toutes les disciplines et les étrangers aussi bien que les Allemands peuvent en bénéficier.

Dans le cadre de l'Union européenne, le DAAD fait fonction d'agence nationale allemande pour la gestion et la mise en place d'un certain nombre de programmes européens de mobilité et de coopération universitaires, notamment de la partie universitaire du programme Erasmus+.

Le DAAD est financé principalement par le ministère fédéral des Affaires étrangères et le ministère fédéral de la Recherche, de la Technologie et de l'Espace. Son siège est à Bonn, dont dépendent aujourd'hui les antennes de Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Égypte, France, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Mexique, Pologne, Royaume-Uni / Irlande, Tunisie, États-Unis / Canada, Vietnam.

Le bureau parisien du DAAD, créé en 1963, représente l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur allemands en France. Il a pour vocation d'informer sur l'enseignement supérieur et la recherche en Allemagne et sur l'éventail de bourses d'études et de recherche proposées. D'autre part, il encadre des lecteurs et des assistants d'enseignement en poste dans les universités et les grandes écoles françaises, des chercheurs, des enseignants et des étudiants allemands en France ainsi que d'anciens boursiers français du DAAD.

Pour répondre à toutes vos questions concernant les études et la recherche en Allemagne, le DAAD tient à votre disposition son service d'information et de documentation.

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 58 32

✉ info-paris@daad.de

Pour être reçu personnellement, il est nécessaire de convenir d'un rendez-vous à l'adresse quenstedt@daad.de ou par téléphone au 01 53 10 58 32.

Le service d'information conseille les élèves et les étudiants désirant poursuivre des études ou des recherches outre-Rhin. Il informe sur les dispositions légales et les usages dans le domaine de la reconnaissance des diplômes et leurs équivalences. De plus, il peut répondre à vos questions d'ordre pratique (démarches administratives, sécurité sociale, etc.).

Notre service d'information peut également vous renseigner sur les programmes de bourses du DAAD ainsi que sur les possibilités de subventions dans le cadre de la coopération internationale.



PROGRAMMES DU DAAD

Conditions générales

En règle générale, ces bourses sont destinées aux ressortissants français. Les ressortissants d'autres pays, à l'exception de l'Allemagne, peuvent poser leur candidature à une bourse auprès du bureau parisien du DAAD, à condition qu'ils soient domiciliés en France de façon permanente depuis au moins un an au moment du dépôt de leur dossier de candidature.

Dans le cas contraire, ils doivent s'adresser au bureau du DAAD ou à la représentation diplomatique allemande dans leur pays d'origine. En outre, il n'est pas autorisé de postuler parallèlement à un même programme du DAAD dans plusieurs pays.

Concernant les ressortissants étrangers résidant en France, candidats à une bourse de longue durée (plus de 6 mois), le diplôme d'études requis à une candidature doit par ailleurs avoir été obtenu en France au plus tard à la date d'entrée en vigueur de la bourse. Ce diplôme peut être en cours d'obtention au moment du dépôt de la candidature.

Les candidats de nationalité allemande peuvent solliciter une bourse du DAAD au même titre que les ressortissants français s'ils résident en France de manière permanente depuis 10 ans au minimum ou depuis au moins 5 ans s'ils ont un lien fort avec le pays de résidence (emploi à durée indéterminée, double nationalité, séjour de longue durée, etc.). Les personnes intéressées résidant, à la date limite de dépôt des candidatures, depuis plus de 15 mois consécutifs en Allemagne ne peuvent pas poser leur candidature.

Les candidats à une bourse d'études de master, ayant déjà débuté leur master en Allemagne, ne sont pas éligibles.

En règle générale, les bourses du DAAD ne peuvent pas être cumulées avec les bourses d'autres organismes. Pour plus d'informations, il convient de s'adresser directement aux personnes responsables des programmes.

Attribution des bourses et des subventions

Pour décider de l'attribution de toutes ses bourses et de ses subventions, le DAAD réunit des commissions composées d'universitaires français et allemands. Ces commissions sélectionnent les candidats d'après les critères indiqués dans les appels à candidature. En cas de non-attribution, il est possible de renouveler sa candidature ultérieurement.

Tous les programmes de bourses et de subventions sont publiés sous réserve de la disponibilité des crédits au cours de l'année d'exercice. En outre, il est indispensable de bien respecter la date limite de dépôt de candidature précisée pour chaque programme.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet à la rubrique « Trouver un financement ». Les informations sur nos programmes de bourses et de subventions y sont régulièrement actualisées.

PROCÉDURES DE CANDIDATURE

Les notices d'information ainsi que les listes de pièces à joindre correspondantes sont à télécharger depuis le site Internet www.daad-france.fr, rubrique « Trouver un financement ».

Les dossiers de candidature doivent être ensuite complétés et envoyés en ligne via le portail de candidature.

ATTENTION

Pour la plupart de nos programmes, la candidature doit impérativement se faire via le portail de candidature du DAAD : www.mydaad.de en passant par la base de données des bourses www.funding-guide.de (disponible uniquement en allemand et en anglais).

Un guide d'aide à la candidature est accessible depuis le site du DAAD à Paris www.daad-france.fr à la rubrique « Trouver un financement ».

La liste ci-dessous vous aidera à trouver plus facilement la correspondance en allemand ou en anglais du programme auquel vous souhaitez postuler :

Bourses pour un cours de langue en université (p. 12 - 13)

Hochschulsommerkurse in Deutschland für ausländische Studierende und Graduierte

University Summer Courses offered in Germany for Foreign Students and Graduates

Formation d'experts franco-allemands PEA (p. 14)

Programme d'Études en Allemagne (PEA)

Bourses d'études de master (p. 15)

Studienstipendien – Masterstudium für alle wissenschaftlichen Fächer

Study Scholarships – Master Studies for All Academic Disciplines

Bourses d'études de master – artistes, musiciens et architectes (p. 16 - 17)

Studienstipendien – Master-/Aufbaustudium in den Fachbereichen Kunst und Architektur

Study Scholarships – Postgraduate Studies in the Field of Arts and Architecture

Bourse de recherche en Allemagne (2 à 12 mois) (p. 18)

Forschungsstipendien in Deutschland

Research Grants in Germany

Bourse de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou d'une cotutelle de thèse (7 à 24 mois) (p. 19)

Forschungsstipendien – Bi-national betreute Promotionen / Cotutelle

Research Grants – Cotutelle Doctoral Programmes (7 à 24 mois)

Réseau d'avenir du Triangle de Weimar

La science pour l'Europe (p. 24)

Zukunftsnetzwerk Weimarer Dreieck: Wissenschaft für Europa - Doktorandinnen und Doktoranden (nach Deutschland)

Future Network Weimar Triangle: Science for Europe - Doctoral candidates (to Germany)

Zukunftsnetzwerk Weimarer Dreieck: Wissenschaft für Europa - Postdoktorandinnen und Postdoktoranden (nach Deutschland)

Future Network Weimar Triangle: Science for Europe - Postdoctoral researchers (to Germany)

Réinvitations d'anciens boursiers du DAAD (p. 25)

Wiedereinladungen für ehemalige Stipendiatinnen und Stipendiaten

Re-invitation Programme for Former Scholarship Holders

Aides aux frais de déplacement : participation à des manifestations scientifiques internationales (p. 27)

Kongressreisenprogramm

Séjours de travail pour les enseignants du supérieur - Disciplines artistiques et architecture (p. 28)

Arbeitsaufenthalte für Hochschullehrende - künstlerische Fächer und Architektur

Study Visits for Academics - Artists and Architects

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

En règle générale, les candidats à une bourse du DAAD doivent passer le test de langue onSET attestant de leur niveau d'allemand et le joindre à leur dossier de candidature (www.onset.de). Le test peut être passé gratuitement auprès des lecteurs d'allemand du DAAD en poste dans les départements d'allemand des universités françaises. Les adresses électroniques des lecteurs peuvent être consultées à la rubrique « Qui sommes-nous ? » sur le site Internet du DAAD : www.daad-france.fr.

Les candidats peuvent également s'adresser au Goethe-Institut de Paris et aux centres culturels allemands (adresses ci-contre) ; le test est payant lorsqu'il est passé auprès du Goethe-Institut (environ 15 euros).

Conditions particulières

Des conditions particulières sont appliquées selon le type de bourse, le niveau d'études et la langue de travail employée durant le séjour d'études ou de recherche :

1. Les bourses d'études

Le TestDaF niveau 3 au minimum ou le DSH sont nécessaires à l'inscription régulière à l'université. À défaut, au moment du dépôt du dossier, les candidats doivent joindre à leur candidature le test de langue onSET. Néanmoins, un test justifiant de bonnes connaissances en langue anglaise est accepté s'il s'agit d'un cursus d'études enseigné en anglais.

2. Les bourses de recherche

Les candidats doivent joindre un justificatif de la maîtrise de la langue de travail datant de moins de deux ans. À défaut, ils doivent passer le test de langue onSET. Néanmoins, si la langue de travail employée est autre que l'allemand, de bonnes connaissances linguistiques dans cette autre langue sont requises et doivent être attestées.

Cours d'allemand en ligne

Les candidats sélectionnés bénéficiant d'une bourse du DAAD d'une durée d'au moins 6 mois ont la possibilité de suivre gratuitement le cours d'allemand en ligne « DUO – Deutsch-Uni Online » avant l'entrée en vigueur de la bourse. Les boursiers en sont informés lors de l'attribution de la bourse via le portail de candidature. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.deutsch-uni.com/daad.

Les boursiers de longue durée peuvent bénéficier par ailleurs d'un cours de langue intensif en Allemagne de 2 à 4 mois avant l'entrée en vigueur de la bourse.

Adresses du Goethe-Institut en France

LYON

18, rue François Dauphin
69002 Lyon
☎ 04 72 77 08 88
✉ info-lyon@goethe.de
www.goethe.de/lyon

MARSEILLE

La Friche la Belle de Mai
41, rue Jobin
13003 Marseille
☎ 04 95 04 96 35
✉ Stephanie.Kraemer@goethe.de
www.goethe.de/marseille

NANCY

39, rue de la Ravinelle
54032 Nancy Cedex
☎ 03 83 35 44 36
✉ info-nancy@goethe.de
www.goethe.de/nancy

PARIS

17, avenue d'Iéna
75116 Paris
☎ 01 44 43 92 30
✉ info-paris@goethe.de
www.goethe.de/paris

TOULOUSE

4 bis, rue Clémence Isaure
31000 Toulouse
☎ 05 61 23 08 34
✉ Tou-Empfang@goethe.de
www.goethe.de/toulouse

Autres établissements habilités

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
☎ 04 42 21 29 12
✉ info@cfaprovence.com
www.cfaprovence.com

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre franco-allemand en
Bourgogne-Franche-Comté
29, rue Buffon
B.P. 32415
21024 Dijon Cedex
☎ 03 80 68 07 00
✉ info@maison-rhenanie-palatinat.org
www.maison-rhenanie-palatinat.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND NICE

20, cours Jacques Chirac
06300 Nice
☎ 04 93 81 48 16
✉ info@ccfa-nice.fr
www.ccfa-nice.fr

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

4, rue des Trésoriers de la Bourse
34000 Montpellier
☎ 04 67 60 48 11
✉ via un formulaire de contact sur
le site web
https://maison-de-heidelberg.org

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

Europa Nantes
90-92, boulevard de la Prairie-au-Duc
44200 Nantes
☎ 02 40 35 39 43
✉ ccfanantes@gmail.com
www.ccfa-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE RENNES (CEFA)

35, rue Saint-Melaine
35000 Rennes
☎ 02 99 63 41 97
✉ info@centre-franco-allemand-rennes.fr
centre-franco-allemand-rennes.fr

BOURSES POUR UN COURS DE LANGUE ALLEMANDE À L'UNIVERSITÉ EN ALLEMAGNE

Ces bourses sont destinées aux étudiants de licence, de master et aux doctorants de toutes disciplines qui souhaitent suivre en Allemagne l'un des cours de langue allemande (générale ou spécialisée) et de civilisation.

L'offre de cours, notamment les dates, le niveau linguistique et les thèmes principaux, peut être consultée dans la liste des cours, dont le lien figure sur notre site Internet dans la fiche d'information accessible via le QR Code au bas de la page ci-contre. Les cours sont dispensés en langue allemande et exclusivement en présentiel.

Les principaux critères de sélection sont les résultats scolaires et universitaires ainsi que la motivation des candidats indiquant, de manière convaincante, la nécessité de suivre un cours de langue en Allemagne au regard de leur projet d'études ou de recherche et en rapport avec la discipline étudiée.

Le DAAD procède à l'inscription du boursier auprès du prestataire du cours choisi en fonction des places disponibles.

Un hébergement est mis à disposition par le prestataire du cours et est pris en charge par le DAAD.

Une bourse partielle unique de 475 euros et une indemnité de déplacement sont transférées directement par le DAAD au prestataire du cours qui les verse en espèces aux boursiers à leur arrivée sur place.

Un test de langue allemande correspondant au niveau minimum A2 du CECRL est requis au moment du dépôt de la candidature. Les connaissances requises en allemand doivent être justifiées par les certificats de langue suivants : onSET-Deutsch, TestDaF, DSH, DSD, telc Deutsch, ÖSD-Zertifikat, les certificats de langue du Goethe-Institut et le diplôme de l'« Abitur » pour les cours de langue spécialisés sont acceptés. Le test de langue ne doit pas dater de plus d'un an au moment du dépôt de la candidature (y compris pour le DSH). Les certificats de langue à partir des niveaux B2 ou TDN3, obtenus à toutes les parties de l'examen, peuvent dater de 2 ans au maximum. Les cours de langue choisis au moment de la candidature, après avoir consulté l'offre de cours, se situent au niveau B1, B2 ou C1.

Les candidats, inscrits au sein d'un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne (dans le cadre par exemple d'un programme de double diplôme, de Joint-Degree, en mobilité Erasmus, à titre privé, etc.) au moment de la candidature et pendant la durée de la bourse, ne peuvent pas poser leur candidature.

Les candidats de dernière année de licence ou équivalent doivent confirmer leur intention de poursuivre leurs études en master ou équivalent, soit en l'indiquant dans leur lettre de motivation, soit en fournissant une attestation de leur établissement d'enseignement supérieur en ce sens.

La bourse pour un cours de langue n'est pas cumulable avec d'autres bourses du DAAD, attribuées pour la même période.

Dans le cadre de ce programme, les candidats ne peuvent bénéficier de la bourse qu'une seule fois.

Tout changement de cours, après le dépôt de la candidature, est exclu.

DURÉE DE LA BOURSE

4 semaines de cours, entre juin et septembre 2027 (5 jours de cours par semaine en règle générale), 25 heures min. de cours par semaine.
Aucune prolongation n'est possible.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France au moment de la candidature et pendant toute la durée de la bourse,
- niveau minimum d'études requis : 2 années min. d'études supérieures validées, à l'entrée en vigueur de la bourse ; poursuite des études en master ou équivalent pour les candidats de licence 3 ou équivalent,
- être âgé de 18 ans minimum au moment de l'entrée en vigueur de la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

- prise en charge des frais du cours de langue,
- mise à disposition et prise en charge d'un logement,
- une bourse partielle unique de 475 euros,
- prestations d'assurance maladie, accident et responsabilité civile privée,
- une indemnité forfaitaire de déplacement.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

Niveau minimum requis : A2 du CECRL au moment du dépôt de la candidature.

Niveau du cours de langue choisi : B1/B2/C1.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature à partir du 1er septembre 2026.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
✉ eudine@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

30 octobre 2026

Attention : seules les candidatures complètes (y compris les documents à joindre) seront prises en considération. Aucun document manquant ou complémentaire ne pourra être transmis ou téléchargé après le 30 octobre (23h59).

Les résultats sont communiqués jusqu'à la mi-mars 2027.



FORMATION D'EXPERTS FRANCO-ALLEMANDS (PEA)

Financé par le DAAD et organisé en coopération avec l'université de Bochum, ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants :
Étudiants germanistes LLCER et LEA (allemand / anglais) inscrits en 2027/2028 en 2e année de licence.

- **Les étudiants de la filière LLCER** suivront à l'université de Bochum des cours de grammaire, de traduction, de littérature et de civilisation.
- **Les étudiants de la filière LEA** suivront à l'université de Bochum des cours de langue allemande, de langue anglaise, de sciences économiques et de droit.

Le programme d'enseignement est conçu, dans la mesure du possible, d'après le cursus français de la 2e année de licence. Les participants recevront cet enseignement sous la responsabilité d'un tuteur allemand. Un résumé des enseignements LLCER et LEA obligatoires dispensés à Bochum dans le cadre du PEA figure sur notre site Internet dans la fiche d'information détaillée accessible via le QR Code au bas de la page.

Les étudiants, inscrits en double licence allemand-anglais, allemand-histoire, allemand-communication etc. ou ayant des enseignements transversaux ou optionnels nécessaires à la validation du premier semestre en France, sont invités à contacter leurs tuteurs en Allemagne afin d'organiser leurs études pendant le semestre à Bochum et d'obtenir les informations et les contacts pour le choix des enseignements supplémentaires qu'ils seront amenés à suivre en Allemagne. Avant le départ en Allemagne, les candidats sélectionnés sont tenus de se renseigner auprès de leur université d'origine sur les conditions de validation des acquis en Allemagne à leur retour en France. Le DAAD et le tuteur se chargent, le cas échéant, de l'hébergement et de sa réservation.

DURÉE DE LA BOURSE

du 1er septembre 2027
au 31 janvier 2028.
Aucune prolongation n'est possible.

MONTANT DE LA BOURSE

450 euros par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être inscrit dans une université en France,
- 1ère année complète de la licence LLCER allemand ou de la licence LEA allemand / anglais (sessions 2027),
- un test de langue allemande n'est pas requis.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature à partir du 2 février 2027

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires
Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
✉ eudine@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

17 mars 2027



BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER

Ces bourses d'études ou de complément de formation offrent aux étudiants diplômés de toutes disciplines (sauf artistes, musiciens et architectes) la possibilité de poursuivre leurs études en Allemagne au sein d'un établissement d'enseignement supérieur public ou reconnu par l'État en vue d'obtenir le master ou de faire une spécialisation, sanctionnés par un diplôme en Allemagne ou en France.

Le séjour doit être justifié par un projet d'études précis et détaillé relevant de la discipline étudiée en France.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD. L'entrée en vigueur de la bourse est cependant conditionnée par l'admission du candidat dans le cursus de l'établissement allemand d'accueil. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission du ou des établissements dans lesquels ils veulent poursuivre leur formation.

DURÉE DE LA BOURSE

- a) 10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2027 pour les études de master ou une spécialisation sanctionnées par un diplôme en Allemagne, en fonction de la durée de la filière choisie. Veuillez noter qu'un cursus de master déjà commencé en Allemagne au moment de la date limite de candidature, ne peut pas être financé,
- b) une année universitaire en Allemagne à partir du 1er octobre 2027 dans le cadre des études de master ou d'une spécialisation en France (1ère ou 2ème année, diplôme obtenu en France) ; une prolongation de la bourse est exclue.

MONTANT DE LA BOURSE

992 euros par mois.
Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- Licence, master 1, diplôme de fin d'études d'une grande école,
- le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature,
- la licence doit être validée au plus tard à la session de juin 2027.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Janine Wenk
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 80
✉ wenk@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1er décembre 2026



BOURSES D'ÉTUDES DE MASTER – ARTISTES, MUSICIENS ET ARCHITECTES

Les bourses sont offertes aux candidats titulaires d'un diplôme de fin d'études dans l'une des filières artistiques suivantes : arts plastiques, arts décoratifs, design, communication visuelle, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, arts du spectacle, comédie musicale, chorégraphie ou musique.

Elles sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une université en sciences appliquées (Hochschule für angewandte Wissenschaften) en Allemagne. Les établissements doivent être publics ou reconnus par l'État allemand.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD, mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se renseignent préalablement quant aux modalités d'admission de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Les candidats ayant terminé un cycle d'études universitaires (licence) en musicologie, sciences théâtrales etc. et désirant préparer un master / doctorat doivent déposer leur demande dans le cadre des bourses de master ou de recherche en Allemagne, de toutes disciplines (voir pages 15 et 18).

NB : Pour ce programme, les candidatures sont déposées en ligne et sont traitées par notre siège à Bonn, qui organise la commission de sélection. Elles doivent être impérativement rédigées en anglais ou en allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

10 à 24 mois à partir du 1er octobre 2027. La bourse est attribuée pour la durée normale du cursus choisi (24 mois maximum). Lors de votre candidature, veuillez indiquer la durée pour laquelle vous souhaitez obtenir une bourse.

Veuillez noter qu'un cursus de master déjà entamé en Allemagne au moment de la date limite de candidature ne peut pas être financé.

MONTANT DE LA BOURSE

992 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- En règle générale, diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- en règle générale, l'examen de fin d'études ne doit pas dater de plus de 6 ans au moment du dépôt de la candidature.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

- Arts plastiques, design, cinéma, communication visuelle, architecture, musique : connaissances de la langue d'enseignement selon les critères de l'établissement d'accueil,
- théâtre et mise en scène : excellentes connaissances en allemand,
- comédie musicale, performance studies, danse, chorégraphie : connaissances de base en allemand et de bonnes connaissances en anglais.

CANDIDATURE EN LIGNE

Rendez-vous sur www.daad-france.fr/candidature pour trouver le lien vers votre programme spécifique (section 3).

1. Dossier de candidature à téléverser sur le portail de candidature.
2. Échantillons de travail à téléverser dans l'espace médias du DAAD.

RENSEIGNEMENTS**DAAD – Office allemand d'échanges universitaires**

Janine Wenk

☎ 01 53 10 57 80

✉ wenk@daad.de

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat ST 24

Anna Keller, Julia Regel

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

☎ A. Keller : 0049 228 882 5711

☎ J. Regel : 0049 228 882 473

✉ keller@daad.de

✉ j.regel@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Arts plastiques, design, communication visuelle, cinéma : 15 octobre 2026
- Arts scéniques : 15 octobre 2026
- Musique : 24 septembre 2026
- Architecture : 23 septembre 2026



BOURSES DE RECHERCHE EN ALLEMAGNE (2 À 12 MOIS)

Ces bourses sont destinées aux doctorants et aux post-doctorants souhaitant effectuer un séjour de recherche en Allemagne dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire publics ou reconnus par l'État allemand.

Le projet de recherche ou le complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

- 2 à 12 mois dans le cadre d'un doctorat,
- 2 à 6 mois dans le cadre d'un post-doctorat.

MONTANT DE LA BOURSE

1 400 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- Master ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans à la date limite du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,
- contacts préalables avec l'institut de recherche universitaire allemand, la bibliothèque, les archives etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine,
- prolongation exclue.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Daphné Chevier
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ chevier@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1er octobre 2026 (début du financement à partir d'avril 2027)
- 1er février 2027 (début du financement à partir d'octobre 2027)



BOURSE DE RECHERCHE DANS LE CADRE D'UNE CODIRECTION BINATIONALE OU D'UNE COTUTELLE DE THÈSE (7 À 24 MOIS)

Ces bourses sont destinées aux doctorants de toutes disciplines qui préparent une thèse en codirection binationale ou en cotutelle, souhaitant effectuer un ou plusieurs séjours de recherche en Allemagne, échelonnés sur trois années consécutives, dans un établissement d'enseignement supérieur ou un institut de recherche extra-universitaire public ou reconnu par l'État allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

7 à 24 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

1 400 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires (allocations de recherche, voyage, logement, couverture sociale, forfait pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'un des diplômes suivants :

- Master ou équivalent (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans au moment du dépôt de la candidature),
- doctorat (en règle générale, jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
- ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,
- contacts préalables avec l'institut de recherche allemand, la bibliothèque, les archives etc.,
- conditions de candidature particulières pour les études de médecine (se renseigner auprès du DAAD).

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Daphné Chevrier

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

☎ 01 53 10 57 81

✉ chevrier@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

1er octobre 2026 (début du financement à partir d'octobre 2027)



BOURSES DE RECHERCHE POUR JEUNES CHERCHEURS DE SORBONNE UNIVERSITÉ

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec Sorbonne Université, le DAAD propose depuis 2017 un programme exclusif de bourses de mobilité réservé aux doctorants, aux post-doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs de Sorbonne Université. Le volet 1 de ce programme est destiné aux doctorants (et exceptionnellement aux post-doctorants), toutes disciplines, de Sorbonne Université, qui souhaitent effectuer un séjour de recherche de courte ou de longue durée en Allemagne dans un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires publics ou reconnus par l'État allemand. Le projet de recherche ou complément de formation doit être réalisé en concertation avec un enseignant-chercheur de l'établissement d'accueil allemand.

DURÉE DE LA BOURSE

- Bourses de recherche en Allemagne de 2 à 12 mois :
 - 2 à 12 mois dans le cadre d'un doctorat,
 - 2 à 6 mois dans le cadre d'un post-doctorat.
- Bourses de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou cotutelle de thèse de 7 à 24 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

1 400 euros par mois.

Le cas échéant, prestations complémentaires.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être doctorant, voire post-doctorant inscrit / rattaché à Sorbonne Université,
 - proposer un projet de recherche pertinent pour lequel le séjour en Allemagne serait une valeur ajoutée.
- Avoir l'un des diplômes suivants :**
- Master ou équivalent en vue d'un doctorat (en règle générale, le dernier diplôme ne doit pas dater de plus de 6 ans et le début de la thèse de plus de 3 ans à la date limite du dépôt de la candidature),
 - doctorat, pour un séjour de recherche post-doctoral de courte durée non diplômant (en règle générale jusqu'à 4 ans après la thèse au moment du dépôt de la candidature),
 - ne pas résider en Allemagne depuis plus de 15 mois,

- avoir des contacts préalables avec l'établissement d'enseignement supérieur, l'institut de recherche, la bibliothèque, les archives etc. en Allemagne.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

adaptées à la langue de travail et au projet de recherche.

Voir p. 10 / 11

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS**DAAD – Office allemand d'échanges universitaires**

Daphné Chevrier
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 81
✉ chevrier@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- Bourses de recherche en Allemagne de 2 à 12 mois :
 - 1er octobre 2026 (début du financement à partir d'avril 2027)
 - 1er février 2027 (début du financement à partir d'octobre 2027).
- Bourses de recherche dans le cadre d'une codirection binationale ou cotutelle de thèse :
 - 1er octobre 2026 (début du financement à partir d'octobre 2027).



BOURSES DE RECHERCHE DLR / DAAD

Le DLR (Deutsches Zentrum für Luft- und Raumfahrt) et le DAAD offrent des bourses, dans le cadre d'un programme ouvert aux doctorants et aux post-doctorants hautement qualifiés ainsi qu'aux chercheurs confirmés, qui souhaitent réaliser des travaux de recherche et de développement approfondis sur des thématiques particulières, dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace, de l'énergie, des transports et de la sécurité.

En tant qu'agence spatiale allemande, le DLR s'est vu confier par le gouvernement fédéral allemand la responsabilité de la planification à long terme et de la mise en œuvre du programme spatial allemand ainsi que de la représentation des intérêts allemands à l'international.

Plus de 10 000 personnes et près de 550 chercheurs invités sont employés dans les 55 instituts et installations du DLR répartis sur 30 sites en Allemagne.

Les appels à candidature sont publiés dans la rubrique DLR-DAAD Fellowships – Current Offers des pages d'accueil du DAAD et du DLR dans les domaines de recherche : Aeronautics, Space, Transportation, Energy, Security.

Information et candidature : www.daad.de/go/en/stipa50019749

DLR Current Offers:

www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/stipendien-finden/dlr-current-offers/

RENSEIGNEMENTS

Les informations sur le programme de recherche, les procédures et les délais de candidature sont communiqués aux intéressés à l'adresse ci-contre.

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Katrin Bußmeier

Referat ST43

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

☎ 0049 228 882 4532

✉ dlr-daad-program@daad.de

www.daad.de/dlr



PRIME / DAAD

Le DAAD a lancé le programme de financement PRIME en 2014 et soutient depuis la mobilité internationale en phase postdoctorale via des postes temporaires dans des universités allemandes au lieu de bourses traditionnelles. Après avoir achevé la phase pilote avec un cofinancement proportionnel de l'UE, le DAAD a réussi à établir le principe de financement « emplois au lieu de bourses » et poursuit ce modèle depuis 2019 avec des fonds du BMFTR.

Les jeunes chercheurs hautement qualifiés de toutes nationalités et de toutes disciplines, qui envisagent leur carrière professionnelle en Allemagne à long terme, ont la possibilité de combiner un emploi temporaire dans une université allemande avec un séjour de recherche à l'étranger.

Le financement comprend une phase de 12 mois à l'étranger et une phase d'intégration de six mois dans une université allemande, où les boursiers sont employés comme postdoctorants pendant toute la période de financement.

Pour être éligibles, les candidats doivent avoir travaillé dans le système d'enseignement supérieur ou de recherche allemand pendant au moins trois ans dans les cinq années précédant la date limite de candidature (par exemple, doctorat ou recherche).

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer Austauschdienst

Referat ST43/PRIME

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

✉ prime@daad.de

www.daad.de/prime

www.daad.de/en/studying-in-germany/scholarships/daad-funding-programmes/prime/faq/

Publication de l'appel à candidature et session d'information virtuelle à l'automne 2026.

Candidature en ligne en janvier 2027, sous réserve de la disponibilité des crédits.

Date limite de candidature : mi-avril 2027



RÉSEAU D'AVENIR DU TRIANGLE DE WEIMAR : LA SCIENCE POUR L'EUROPE

Le DAAD offre un nouveau programme « Future Network Weimar Triangle: Science for Europe », financé par le ministère fédéral de la Recherche, de l'Éducation et de l'Espace (BMFTR).

Le Réseau d'avenir du Triangle de Weimar vise à élargir l'initiative politique du Triangle de Weimar, lancée en 1991 par les ministres des Affaires étrangères de l'Allemagne, de la France et de la Pologne, en y ajoutant une plateforme consacrée à une science tournée vers l'avenir, destinée à promouvoir la coopération trilatérale entre l'Allemagne, la France et la Pologne.

Dans le cadre de ce programme, des projets scientifiques communs seront initiés, de jeunes talents seront mis en réseau et un espace sera ainsi créé pour développer des solutions communes aux défis européens et mondiaux.

Les bourses de séjour de recherche s'adressent aux doctorants et postdoctorants de toutes disciplines originaires d'Allemagne, de France et de Pologne travaillant sur les thématiques d'avenir suivantes :

- Technologies pour la production d'énergie et la mobilité climatiquement neutres, ainsi que pour la protection du climat,
- Intelligence artificielle et numérisation, ainsi que microélectronique,
- Sécurité en Europe et résilience du système scientifique,
- Biotechnologie et médecine du futur, défis, effets et bénéfices des nouvelles technologies pour la société.

Les chercheurs d'Allemagne peuvent postuler pour un séjour de recherche en France ou en Pologne ; les chercheurs de France ou de Pologne peuvent candidater pour un séjour de recherche en Allemagne. Les projets de recherche peuvent être menés dans des établissements d'enseignement supérieur ou dans des organismes de recherche extra-universitaires.

Outre le soutien à la mobilité, un élément central du programme est la mise en place de groupes de travail destinés à identifier des intérêts communs et des champs thématiques partagés, à encourager la recherche internationale et interdisciplinaire, ainsi qu'à développer des réseaux durables.

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst

Team Zukunftsnetzwerk Weimarer
Dreieck

Kennedyallee 50

D-53175 Bonn

✉ weimartriangle@daad.de

www.daad.de/en/the-daad/future-network-weimar-triangle/



RÉINVITATIONS D'ANCIENS BOURSIERS DU DAAD

Le DAAD offre des possibilités de subventions à ses anciens boursiers ayant bénéficié d'une bourse de longue durée (à partir de 6 mois) en Allemagne.

Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur ou instituts de recherche extra-universitaires allemands, publics ou reconnus par l'État allemand.

Les anciens boursiers qui travaillent en dehors du domaine de la recherche peuvent être réinvités en Allemagne pour y réaliser un projet de travail dans une entreprise ou une institution relevant des domaines économique, administratif, culturel ou des médias.

DURÉE DU SÉJOUR

1 à 3 mois.

Le renouvellement peut être demandé après un délai minimum de 3 ans.

INDEMNITÉS DE SÉJOUR

De 2 000 à 2 150 euros par mois selon le statut universitaire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir bénéficié d'une bourse du DAAD de longue durée (6 mois au minimum),
- être rentré en France depuis au moins trois ans,
- être accueilli dans un établissement d'enseignement supérieur, un institut de recherche allemand, dans une entreprise ou une institution,
- le contenu et le calendrier du projet de recherche ou de travail doivent être établis en concertation avec l'établissement d'accueil, une confirmation écrite doit être jointe au dossier.

CANDIDATURE EN LIGNE

www.daad-france.fr/candidature

RENSEIGNEMENTS

**DAAD – Office allemand
d'échanges universitaires**

Daphné Chevrier
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 81
✉ chevrier@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- 1er octobre 2026 (début du financement à partir d'avril 2027)
- 1er février 2027 (début du financement à partir d'octobre 2027)



SOUTIEN DE COLLOQUES DE SORBONNE UNIVERSITÉ, FACULTÉ DES LETTRES

Dans le cadre de son Programme d'excellence avec Sorbonne Université, Faculté des Lettres, le DAAD propose depuis 2017 des aides financières pour l'organisation de colloques ou de journées d'études en France à l'initiative d'enseignants-chercheurs et chercheurs, en poste à Sorbonne Université, Faculté des Lettres.

Les bénéficiaires du volet 3 de ce programme sont des enseignants-chercheurs et des chercheurs, provenant d'un établissement d'enseignement supérieur allemand, qui sont invités à donner une conférence, en présentiel, dans le cadre de colloques ou de journées d'études. À titre exceptionnel, les doctorants et les post-doctorants peuvent bénéficier de ce financement, après étude de leur dossier. L'invitation d'un professeur émérite est exclue.

DURÉE

1 à 5 jours.

MONTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE

Indemnité journalière et frais annexes (80 euros) et allocation forfaitaire pour frais de voyage (250 euros).

CONDITIONS ET DÉLAIS DE CANDIDATURE

Le programme doit être présenté au DAAD France par l'enseignant-chercheur de Sorbonne Université, Faculté des Lettres, au moins quatre mois avant le colloque.

Le DAAD contacte par la suite l'intervenant qui doit lui retourner le dossier au moins quatre semaines avant le début du colloque.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

Catherine Eudine
Maison de la Recherche
Sorbonne Université

28, rue Serpente
75006 Paris

✉ eudine@daad.de



AIDES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT : PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

Dans le cadre de son programme « Kongressreisen », le DAAD offre, avec le concours du ministère fédéral des Affaires étrangères, des possibilités de financement pour la participation active à des congrès et à des colloques scientifiques internationaux.

Les bénéficiaires sont des enseignants-chercheurs et des chercheurs (y compris émérites dans certains cas), des doctorants et des post-doctorants de toutes disciplines, intégrés dans le système académique allemand, qui sont invités à participer, en présentiel ou en ligne, à des congrès et à des colloques internationaux à l'étranger, en vue d'y présenter leur propre contribution scientifique.

Plusieurs catégories de financement sont proposées selon une participation en présentiel ou en ligne et en fonction de la distance parcourue pour rejoindre le lieu de la manifestation, prenant en compte l'impact environnemental du déplacement.

RENSEIGNEMENTS

daad.de/go/stipd57369745



SÉJOURS DE TRAVAIL POUR LES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR – DISCIPLINES ARTISTIQUES ET ARCHITECTURE

Le DAAD offre, avec le concours du ministère fédéral des Affaires étrangères, des bourses destinées aux enseignants de l'enseignement supérieur des disciplines artistiques et de l'architecture, qui souhaitent réaliser des séjours de travail en Allemagne dans les établissements d'enseignement supérieur publics ou reconnus par l'État allemand.

L'objectif de ce programme est de promouvoir la coopération artistique avec les institutions d'accueil allemandes.

Un séjour de travail peut avoir lieu dans différents établissements d'accueil.

DURÉE DE LA BOURSE

1 à 3 mois.

La bourse doit commencer en 2027.

La bourse n'est pas renouvelable.

MONTANT DE LA BOURSE

De 2 000 à 2 150 euros par mois selon le statut universitaire, une indemnité forfaitaire de transport.

Le cas échéant, prestations complémentaires : couverture sociale (frais déduits de la bourse), subvention sur demande pour des frais supplémentaires liés à un handicap ou à une maladie chronique.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Être assistant, professeur assistant, chargé de cours, maître de conférences ou professeur,
- exercer une activité d'enseignement dans un établissement d'enseignement supérieur en France,
- le projet de travail doit être coordonné avec le partenaire de la coopération en Allemagne.

DISCIPLINES

- Architecture,
- arts plastiques, cinéma, design et communication visuelle,
- arts scéniques,
- musique.

CANDIDATURE EN LIGNE

<https://portal.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

Le Info-Center du DAAD (Allemagne) répond à vos questions en allemand et en anglais par téléphone au 0049 228 882-180 aux horaires suivants : du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le vendredi de 9 h à 14 h.

Vous pouvez également contacter le Info-Center au moyen du formulaire de contact : www.daad.de/contact/.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dates sont mises à jour chaque année au cours du deuxième trimestre. Elles sont actuellement les suivantes :

- 1er octobre 2026 (début du financement à partir d'avril 2027)
- 23 février 2027 (début du financement à partir d'octobre 2027)



MISSIONS D'ENSEIGNEMENT

Afin de promouvoir la mobilité des enseignants-chercheurs et l'internationalisation de l'enseignement supérieur dans les disciplines en lien avec la France, le DAAD subventionne des missions d'enseignement (« Förderung ausländischer Gastdozenten zu Lehrtätigkeiten an deutschen Hochschulen ») destinées aux enseignants-chercheurs confirmés, en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France, qui souhaitent effectuer une mobilité au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche allemand, publics ou reconnus par l'État allemand pour y dispenser des enseignements pendant 3 à 6 mois.

CANDIDATURE EN LIGNE

<https://portal.daad.de>

RENSEIGNEMENTS

DAAD – Deutscher Akademischer
Austauschdienst – Referat P42

Mobilitäts- und

Betreuungsprogramme

Sameera Grötsch

☎ 0049 228 882 695

✉ groetsch@daad.de

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Informations sur

www.daad.de/gastdozenten



IAESTE, STAGES SPÉCIALISÉS

IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) propose des stages pour les étudiants dans divers domaines comme les sciences de l'ingénieur, le marketing, l'agriculture etc.

Ces stages sont organisés dans des entreprises, des instituts de recherche et des universités dans 87 pays membres de cette association.

Le programme IAESTE vise à enrichir les compétences professionnelles, pratiques et interculturelles des étudiants grâce à des stages rémunérés à l'étranger. Les stagiaires participants bénéficient d'un soutien pour les démarches administratives, dont les demandes de visa et de permis de travail, et sont assistés par les comités IAESTE locaux pendant la durée de leur stage. Les participants ont également des activités culturelles organisées pour découvrir la culture du pays d'accueil, facilitant leur immersion culturelle en plus de leur offrir une expérience professionnelle.

IAESTE France a été créée en janvier 2018 et est le comité national de IAESTE en France, avec des comités locaux à Grenoble, Marseille et Rennes. Tout étudiant ou jeune chercheur en France peut participer au programme de stage IAESTE.

Le DAAD agit en tant que comité national IAESTE en Allemagne.

DURÉE

Stages de 2 à 6 mois, en général, mais certains peuvent être plus longs. La durée des stages est fixée par les employeurs de stage.

MONTANT DE LA SUBVENTION

L'indemnité de stage s'élève en général à 934 euros par mois. Le DAAD inclut tous les stagiaires IAESTE (incoming) dans l'assurance maladie, accident et responsabilité civile du DAAD. Le DAAD ne peut pas accorder de subvention pour les frais de voyage.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les stages en Allemagne sont proposés à des étudiants étrangers en échange de places de stage pour des étudiants allemands dans d'autres pays, via les comités nationaux IAESTE. En plus de ces échanges, des stages sont également disponibles pour des candidats individuels. Les candidats doivent être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pendant toute la durée du stage.

SÉLECTION

La candidature doit être soumise au comité IAESTE du pays dans lequel l'étudiant est inscrit. Le comité national compétent organise une procédure de sélection au niveau national et nomme les candidats les plus qualifiés sur le plan professionnel. Les employeurs proposant le stage décident de l'acceptation des candidats.

RENSEIGNEMENTS ET DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidatures doivent être déposées auprès du comité IAESTE du pays des candidats. Les coordonnées de tous les comités nationaux de IAESTE et des informations complémentaires se trouvent sur le site de IAESTE : www.iaeste.org www.iaeste-france.fr

IAESTE France Grenoble Alpes

101 Place du Torrent
38400 Saint-Martin-d'Hères
✉ contact@iaeste-france.fr



PROCOPE

Programme franco-allemand de soutien aux échanges scientifiques liés à un projet de recherche, Procope – Partenariat Hubert Curien franco-allemand – est un programme de coopération bilatérale signé et mis en œuvre en Allemagne par le Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) et en France par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Espace (MESRE). Le programme s'adresse

- pour la partie française, à tous les laboratoires ou équipes de recherche, qu'ils appartiennent aux établissements de l'enseignement supérieur ou aux organismes de recherche, ainsi qu'à des entreprises,
- pour la partie allemande, à tous les organismes relevant du domaine de l'enseignement supérieur et aux centres de recherche extra-universitaires.

L'élaboration d'un projet commun de recherche sur lequel les équipes scientifiques des deux pays s'engagent à travailler, est la condition préalable d'une demande.

Attention : Procope n'est pas destiné à financer une bourse de thèse. Les dossiers sont examinés et approuvés par un comité scientifique mixte franco-allemand.

Les partenaires accordent une importance toute particulière

- à l'excellence du projet,
- à la participation au sein des équipes de jeunes chercheurs (doctorants, post-doctorants),
- aux coopérations récentes, en particulier s'il s'agit d'un premier projet de recherche commun entre les deux équipes.

Le programme est ouvert à toutes les disciplines, y compris les sciences humaines et sociales, et concerne également les projets interdisciplinaires.

RENSEIGNEMENTS

Pour la partie française :

CAMPUS FRANCE – Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale

28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris

☎ 01 40 40 58 48

✉ extranet@campusfrance.org

www.campusfrance.org/fr/procope

**Ambassade de France en Allemagne
Service pour la Science et la Technologie**

✉ attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

DURÉE DU FINANCEMENT

2 ans.

FINANCEMENT

Chaque partie finance, pour ses ressortissants, les voyages à destination de l'institut partenaire et les séjours dans ledit institut.

Pour la partie française voir :

www.campusfrance.org/fr/procope

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

par voie électronique uniquement.

Pour la partie française :

www.campusfrance.org/fr/saisie-en-ligne

Habituellement en juin
de l'année en cours.

Le dossier de candidature
doit être co-déposé
sur le site du DAAD.



PROGRAMME D'ÉCHANGE FRANCO-ALLEMAND D'ASSISTANTS PARLEMENTAIRES STAGIAIRES À BERLIN

Le programme d'échange franco-allemand d'assistants parlementaires stagiaires offre à des étudiants français la possibilité d'effectuer un séjour à Berlin.

Il comporte une période d'études à l'Université Humboldt, puis un programme d'activités au Bundestag comprenant un stage de trois mois auprès d'un parlementaire allemand.

Il est mis en œuvre par le ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, l'Assemblée nationale, Sciences Po Paris, l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), l'Université Humboldt de Berlin et le Deutsche Bundestag.

Les participants bénéficient, pour la durée de leur séjour, d'une bourse du DAAD.

RENSEIGNEMENTS

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de
l'Espace (MESRE)
Délégation aux affaires
européennes et internationales
(DAEI)

Fanny Dufétel-Viste
1, rue Descartes
75005 Paris
☎ 01 55 55 82 04
✉ peaps@recherche.gouv.fr

L'appel à candidatures sera publié sur le site Internet du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Vous pourrez vous tenir au courant de la publication sur le site Internet du DAAD France.

FRANCEMOBIL : ANIMATRICES ET ANIMATEURS FRANCOPHONES EN DÉPLACEMENT DANS LES ÉCOLES

FranceMobil est une initiative commune de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et de l'Ambassade de France / Institut français d'Allemagne avec le soutien du dfi Erlangen, de la maison d'édition Ernst Klett ainsi que de plusieurs Länder.

Depuis septembre 2002, douze animatrices et animateurs francophones sillonnent chaque année les différents Länder pour soutenir et promouvoir l'enseignement du français, la mobilité et les cultures francophones dans les écoles primaires, les lycées, les « Realschulen », les écoles professionnelles, mais également auprès des parents, des élèves, des enseignants et des responsables locaux.

L'animation se fait en français uniquement avec des mots simples et transparents. Les méthodes d'animation choisies permettent de véhiculer une image moderne de la langue française, loin des clichés traditionnels, à travers l'usage de différents médias (texte, musique actuelle, image) – afin de captiver l'attention et attiser la curiosité des élèves.

Les bénéficiaires du programme de bourse FranceMobil sont répartis dans les différents Länder et collaborent avec l'attaché de coopération pour le français de leur région. Les bénéficiaires du programme profitent d'un cycle de formation sur l'année permettant de se préparer à l'animation interculturelle, à la maîtrise des outils de communication mais aussi de préparer la suite de leurs objectifs professionnels et personnels. Le matériel pédagogique nécessaire pour leurs interventions est également mis à leur disposition.

FranceMobil et son programme homologue en France « mobiklasse.de » ont reçu le Prix de Gaulle-Adenauer pour leur engagement dans la promotion de la langue du pays voisin.

DURÉE DU LECTORAT

- 10 mois (1er septembre 2027 au 30 juin 2028),
- participation au séminaire de formation obligatoire en juin 2027

MONTANT DE LA BOURSE

1 300 euros net par mois.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- langue maternelle française
- bac + 2 minimum
- bon niveau en allemand
- permis de conduire classe B
- expérience pédagogique souhaitée

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- lettre de motivation
 - curriculum vitae
 - photocopie du permis de conduire
- Pour envoyer les candidatures se rendre sur :
<https://www.francemobil.fr/fr>

RENSEIGNEMENTS

Sofia Terhalle
☎ 01 40 78 18 33
✉ terhalle@ofaj.org
www.francemobil.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS

31 décembre 2026
(ouverture des candidatures au 01/10/26)



FORUM FRANCO-ALLEMAND (FFA)

Le Forum Franco-Allemand est un salon spécialisé dans les formations supérieures et les carrières franco-allemandes qui réunit en un seul lieu des établissements d'enseignement supérieur français, allemands, belges, luxembourgeois, suisses et autrichiens, des entreprises et des institutions.

Il est organisé par l'Association « Forum Franco-Allemand », de droit alsacien-mosellan (Loi de 1908) inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg (Vol. 80, Folio n° 325), qui est une émanation de l'Université franco-allemande.

MISSIONS

- Permettre aux lycéens et étudiants de premier cycle de s'informer sur les cursus binationaux ou trinationaux proposés par les établissements membres de l'Université franco-allemande, les possibilités de bourses et d'une manière générale les études dans le pays partenaire ;
- informer sur les carrières et les formations en alternance ;
- mettre en relation les futurs diplômés, les diplômés et les candidats expérimentés à la recherche d'un stage ou d'un emploi avec les recruteurs d'entreprises renommées en quête de profils hautement qualifiés et ouverts à l'international.

LIEU DE LA MANIFESTATION

Palais des Congrès de Strasbourg – Hall Rhin – Entrée « Schweitzer » –
Rue Richard Strauss – 67000 Strasbourg (France)

PROCHAINES DATES

28ème FFA : 20 et 21 novembre 2026

29ème FFA : 19 et 20 novembre 2027

RENSEIGNEMENTS

Forum Franco-Allemand
8 rue des Écrivains
F-67000 Strasbourg

☎ 06 31 92 58 89

✉ info@DFF-FFA.org

www.DFF-FFA.org



OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE (OFAJ)

L'OFAJ subventionne un certain nombre de séjours en Allemagne destinés aux étudiants.

Séminaires universitaires à thème dans l'enseignement supérieur

Subvention pour l'organisation de rencontres de groupe (ateliers, séminaires, universités d'été, rencontres de réseaux, etc.). En tant qu'université ou école de l'enseignement supérieur, vous pouvez demander des subventions pour couvrir en partie les frais de voyage, les frais d'hébergement et les frais de projet.

Pour plus d'informations :

www.ofaj.org/organiser-des-seminaires-universitaires

Bourse pour stage pratique obligatoire jusqu'à trois mois

Bourse destinée aux étudiantes et étudiants de toutes disciplines qui ne pourraient partir en mobilité sans le soutien de l'OFAJ, pour effectuer un stage pratique dans une entreprise ou une institution en Allemagne. Ce stage devra faire partie intégrante de leurs études.

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/stage-pratique

Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur

Dans le cadre du Volontariat Franco-Allemand dans l'enseignement supérieur, des jeunes entre 18 et 25 ans, résidant en France, ont la possibilité de réaliser une mission de service civique dans une université / une structure de l'enseignement supérieur en Allemagne pendant 10 mois (de septembre à juin).

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/volontariat

Bourse pour futurs enseignantes et enseignants

Bourse destinée à de futurs enseignantes et enseignants en licence, master ou professeurs stagiaires, qui ne pourraient partir en mobilité sans le soutien de l'OFAJ, pour effectuer un stage en Allemagne.

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/bourses-futurs-enseignants

RENSEIGNEMENTS

OFAJ – Office franco-allemand
pour la Jeunesse

51, rue de l'Amiral-Mouchez

75013 Paris

☎ 01 40 78 18 18

☎ 01 40 78 18 88

www.ofaj.org



UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

L'UFA fédère un réseau de plus de 200 établissements académiques en France, en Allemagne et dans quelques pays tiers. Son objectif est de renforcer la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur et dans le domaine de la recherche.

Elle soutient actuellement plus de 200 programmes d'études et de recherche franco-allemands, dans le cadre desquels elle offre des aides à la mobilité durant les séjours à l'étranger.

Aides à la mobilité dans le cadre d'études binationales ou trinationales

L'UFA soutient actuellement 183 cursus intégrés allant du niveau post-bac au niveau master dans un large éventail de disciplines. Les étudiants effectuent la moitié de leurs études dans le pays partenaire. Dans le cas des cursus trinationaux, un séjour dans un autre pays européen (Autriche, Belgique, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suisse, Tchéquie) vient s'y ajouter. Ils tirent ainsi le meilleur parti des différentes méthodes pédagogiques et scientifiques et bénéficient non seulement d'une excellente formation académique, mais acquièrent également de précieuses compétences linguistiques et interculturelles. À l'issue de leur cursus, ils obtiennent – sans allongement de la durée réglementaire de leurs études – un double, voire triple diplôme, qui les qualifie pour des postes à responsabilité dans un contexte professionnel international.

MONTANT DE L'AIDE À LA MOBILITÉ

Pendant leurs séjours à l'étranger (études ou stages), les étudiants de l'UFA reçoivent une aide à la mobilité à hauteur de 350 euros par mois.

Pour des informations plus détaillées sur la durée de l'aide à la mobilité, les conditions d'obtention, les délais, les personnes à contacter, etc. :

✉ inscription@dfh-ufa.org

RENSEIGNEMENTS

Université franco-allemande
Deutsch-Französische Hochschule
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
☎ 0049 681 93 812 100
✉ info@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

L'aperçu de tous les cursus franco-allemands binationaux et trinationaux soutenus par l'UFA dans le guide des études en ligne



Aides à la mobilité dans le cadre de la recherche franco-allemande

La stratégie de l'UFA en matière de soutien à la recherche vise à promouvoir la mobilité et les contacts entre jeunes scientifiques en France et en Allemagne et à renforcer le dialogue scientifique interculturel franco-allemand. Ainsi, l'UFA soutient différents programmes qui permettent aux jeunes chercheurs d'effectuer leur thèse dans un contexte franco-allemand et de développer leurs réseaux scientifiques.

Les différents instruments de soutien à la recherche de l'UFA :

- Les programmes de PhD-Track intègrent les deux années de master et les trois années de formation doctorale en un seul programme d'études et de recherche sur cinq ans. Ils assurent ainsi aux étudiants et doctorants une continuité dans leur projet universitaire.
- Les cotutelles de thèse, projets individuels encadrés par deux professeurs des universités, l'un en France et l'autre en Allemagne, permettent aux jeunes chercheurs d'obtenir le grade de docteur dans les deux établissements.
- Les collèges doctoraux franco-allemands (CDFA), ouverts à toutes les disciplines, proposent des programmes de recherche et de formation coordonnés portés par deux établissements, l'un français, l'autre allemand. Certains CDFA ont également mis en place des coopérations avec des pays tiers.
- Enfin, l'UFA soutient des manifestations scientifiques pour jeunes chercheurs sous la forme d'ateliers de recherche ou d'écoles d'été.

AIDES À LA MOBILITÉ

Dans le cadre des PhD-Tracks, des cotutelles de thèse et des CDFA, les étudiants et doctorants reçoivent une aide à la mobilité pendant leurs séjours à l'étranger (études, séjours de recherche, participations à des manifestations scientifiques).

MONTANT DE L'AIDE À LA MOBILITÉ

Elle s'élève de 350 euros à 700 euros par mois pour les PhD-Tracks et à 700 euros par mois pour les CDFA. Les doctorants réalisant une cotutelle de thèse reçoivent une allocation allant jusqu'à 5 000 euros (aides à la mobilité + soutien aux frais de la soutenance).

RENSEIGNEMENTS

Pour des informations plus détaillées sur la durée de l'aide à la mobilité, les conditions d'obtention, les délais, les personnes à contacter etc. :

✉ promotion-doctorat@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

Pour tout renseignement complémentaire concernant les différents instruments de soutien à la recherche, veuillez vous rendre sur le site de l'UFA.



BAYFRANCE (CENTRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE FRANCO-BAVAROIS)

BayFrance est l'interlocuteur privilégié pour la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche entre la France et la Bavière.

Ses actions se concentrent autour :

- du **conseil personnalisé** aux étudiants, aux chercheurs et aux établissements d'enseignement supérieur ;
- du **soutien financier** et de l'**accompagnement de projets** franco-bavarois de recherche et d'enseignement supérieur, ainsi que du soutien financier et de l'accompagnement des étudiants pour les séjours et stages de recherche à l'étranger ;
- de l'**organisation d'évènements** dans un contexte franco-allemand.

1. Aide à la mobilité pour les étudiants

« Starter-Kit Bayern-France »

Chaque année, BayFrance alloue des aides à la mobilité pour **les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français ou bavarois** qui prévoient d'effectuer un **séjour d'études** ou un **stage de recherche** au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un organisme de recherche **en France ou en Bavière**.

Les stages de recherche effectués dans le secteur privé sont exclus de ce programme. Les étudiants dont la mobilité est déjà en cours ne sont pas éligibles à la bourse.

MONTANT DE LA BOURSE

- Un montant fixe de 500 euros, indépendant de la durée du séjour ;
- une indemnité forfaitaire pour les frais de voyage pouvant aller jusqu'à 450 euros (entre le lieu de l'université d'origine et celui de l'université d'accueil).

CANDIDATURE

La date limite de dépôt des dossiers est :

- le **15 novembre** pour un départ à l'étranger au 2nd semestre de l'année universitaire en cours,
- le **15 avril** pour un départ à l'étranger au 1er semestre de l'année universitaire suivante.

Plus d'informations :
www.bayern-france.org

2. Soutien individuel pour les projets de recherche

Le financement est destiné à soutenir des **projets scientifiques conjoints** et établis en étroite concertation entre les partenaires.

Il prend en charge les **frais de déplacement et d'hébergement** des enseignants, post-docs, doctorants et étudiants de master.

La prise en charge s'applique aussi bien pour le séjour des partenaires bavares en France, que pour celui des partenaires français en Bavière.

Le programme couvre toutes les disciplines et thématiques.

Le programme soutient en particulier les projets suivants :

- Projets de recherche collectifs entre deux ou plusieurs chaires ;
- Conception de projets pédagogiques collectifs ;
- Séminaires conjoints entre deux chaires ou groupes de recherche ;
- Réunions de coordination, projets associant des groupes binationaux d'étudiants

Les projets doivent être soumis **en ligne** avant la date limite de l'appel à projet, le **15 novembre** et le **15 avril** de chaque année.

Voir sur le site de BayFrance : www.bayern-france.org

RENSEIGNEMENTS

Adresse postale :

BayFrance

Centre de coopération universitaire

franco-bavarois /

Bayerisch-Französisches

Hochschulzentrum

Arcisstr. 21

D-80333 Munich

Adresse visiteurs :

Barerstraße 21

D-80333 Munich

☎ 0049 89 289 22601

✉ info.bayfrance@tum.de

www.bayern-france.org



PROGRAMME ERASMUS+

Depuis 1987, Erasmus+ a marqué la vie de plus de 16 millions de citoyens européens. Entre 2021 et 2027, le programme vise à faire bénéficier 10 millions de personnes d'une mobilité et à promouvoir les quatre priorités du programme : l'inclusion sociale, la transition écologique, la transformation numérique et la participation à la vie démocratique.

Le programme Erasmus+ 2021-2027 permet à chacun de renforcer ses compétences, de favoriser son développement personnel et d'améliorer son aptitude à l'emploi : un défi majeur dans un contexte de crise économique. Erasmus+ associe tous les types d'organisations impliquées dans les domaines de l'éducation (enseignement scolaire et éducation des adultes), de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle (initiale et continue), de la jeunesse et du sport. Il est également ouvert sur le reste du monde, avec la possibilité d'associer des établissements issus de pays partenaires (hors Europe). Le programme propose par ailleurs une approche intégrée et simplifiée construite autour de trois types d'actions :

La mobilité des individus à des fins d'apprentissage

Les mobilités d'études, de stage, de formation ou encore d'enseignement au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et à tous les niveaux de formation. Son objectif est de favoriser l'acquisition et l'utilisation de compétences-clefs, la compréhension interculturelle, d'encourager les synergies avec le monde économique et de promouvoir la cohésion entre tous les champs de l'éducation. Sont concernés : les étudiants, les apprentis et stagiaires de la formation professionnelle, les élèves de l'enseignement scolaire, les enseignants, les formateurs et les personnels des organismes impliqués dans l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

La coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

Plusieurs types de partenariats sont proposés :

- *Les projets de partenariats* soutiennent la mise en place, le développement ou le transfert de pratiques innovantes et s'appuient sur des coopérations entre les acteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse et ceux issus de la société civile ou des secteurs socio-économiques ;

- *Les alliances de la connaissance* sont des partenariats de grande envergure entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises. Ce rapprochement avec le monde économique doit permettre de moderniser les établissements en générant encore plus d'innovation, de créativité et en adaptant les qualifications aux évolutions de l'emploi ;
- *Les projets de renforcement des capacités* sont menés avec des pays hors Europe (pays du voisinage européen, les pays d'Amérique latine, d'Asie et de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique). Ils visent à moderniser les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires ;
- *Les alliances sectorielles* sont des projets de coopération qui associent des acteurs impliqués dans la formation professionnelle et qui visent à mettre en adéquation les offres de formation et les besoins en compétences du marché du travail ;
- *Les plateformes d'e-communication* : eTwinning (pour l'enseignement scolaire), EPALE (pour l'éducation des adultes) ...

Le soutien à la réforme des politiques

Il a pour but de renforcer les outils et les instruments déjà existants pour faciliter la mobilité de formation en Europe ou encore la coopération entre les pays participant au programme dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

L'action Jean Monnet et le volet Sport

La première vise à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde entier, tandis que le second favorise la coopération dans le domaine du sport.

Les ErasmusDays

Les ErasmusDays, organisés durant six jours chaque année au mois d'octobre, en Europe et dans le monde, donnent l'occasion aux acteurs et aux citoyens européens de montrer concrètement l'utilité de l'Europe et de témoigner de leur expérience internationale réussie.

RENSEIGNEMENTS

Agence Erasmus+ France / Education Formation

9, rue des gamins

33800 Bordeaux

☎ 05 56 00 94 00

☎ 05 56 00 94 80

✉ contact@agence-erasmus.fr

agence.erasmusplus.fr

Le site Erasmus+ à destination de tous les publics sera sur l'URL info.erasmusplus.fr à partir de janvier 2027.



HORIZON EUROPE

Horizon Europe est le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période de 2021 à 2027. Horizon Europe est fondé sur quatre piliers : l'excellence scientifique ; les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne ; l'Europe innovante ; un pilier transversal visant à élargir la participation et à renforcer l'espace européen de la recherche.

Les Bourses Postdoctorales – MSCA Postdoctoral Fellowships

Au sein du pilier 1 « Science d'excellence » du programme Horizon Europe, l'action Marie Skłodowska-Curie (A.M.S.C.) vise à encourager la mobilité des chercheurs entre pays, secteurs et disciplines sur des projets de recherche et des programmes de formation.

Ces actions sont ouvertes à tous les domaines de la recherche et de l'innovation prévus par le traité, depuis la recherche fondamentale, jusqu'à la commercialisation. Les domaines de recherche et d'innovation, ainsi que les secteurs, sont librement choisis par les candidats.

Les Bourses Postdoctorales sont des financements individuels qui s'adressent aux chercheurs de toute nationalité qui souhaitent mener un projet de recherche dans le cadre d'une mobilité internationale, afin d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.

Elles sont d'une durée de 12 à 24 mois au sein d'un organisme bénéficiaire localisé dans un État membre de l'Union européenne (comme l'Allemagne ou la France). Les financements prennent la forme de forfaits (coûts unitaires).

Pour être éligible, le candidat doit, à la date de clôture de l'appel à projets, être titulaire d'un doctorat ; avoir moins de 8 ans d'expérience de recherche (équivalent temps plein) après l'obtention du diplôme de doctorat ; respecter la règle de mobilité : ne pas avoir résidé ni mené son activité principale (emploi, études, etc.) dans le pays de candidature pendant plus de 12 mois au cours des 3 années précédant la date de clôture de l'appel à projets.

RENSEIGNEMENTS

www.horizon-europe.gouv.fr

Informations sur les actions et les financements de l'Union européenne en matière de recherche et d'innovation.



CENTRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'ALLEMAGNE (CIERA)

Aides à la mobilité du CIERA

Le CIERA propose, avec le concours du DAAD et du MESRE, des aides à la mobilité pour effectuer un séjour de recherche (niveau master, thèse et après-thèse) ou un stage (niveau master) dans le domaine des sciences humaines et sociales. Ces aides sont destinées à favoriser la mobilité d'étudiant.e.s et jeunes chercheur.e.s vers l'Allemagne et les autres pays de langue allemande.

TYPES D'AIDES

Séjours de recherche

- **Aide jeune docteur.e** (tous statuts confondus) pour un séjour de recherche, dans les quatre années qui suivent la soutenance de thèse 1300 euros/mois, 2 mois maximum,
- **Aide doctorale complète** pour un séjour de recherche (pour les doctorant.e.s ne disposant d'aucun financement de thèse) 1300 euros/ mois, 6 mois maximum,
- **Aide doctorale partielle** pour un séjour de recherche (pour les doctorant.e.s disposant déjà d'un financement de thèse) 650 euros/ mois, 4 mois maximum,
- **Aide pour un séjour de recherche en master** 650 euros/mois, 3 mois maximum.

Stages

- **Aide à la mobilité René Lasserre** (pour les étudiant.e.s en master) 650 euros/mois, 3 mois maximum.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les ressortissant.e.s de tous pays peuvent postuler – sous réserve qu'ils/elles soient inscrit.e.s dans un établissement d'enseignement supérieur français et domicilié.e.s principalement en France depuis au moins un an.

Séjour de recherche

- Les aides à la mobilité du CIERA sont destinées à financer un travail de terrain et non d'écriture.
- Le travail de recherche du/de la candidat.e doit traiter d'une problématique en lien avec l'aire germanophone, considérée soit comme objet soit comme terrain de recherche.
- Le/la candidat.e doit justifier de son accueil et d'un appui scientifique au sein d'institutions d'un pays de langue allemande.

Stage

- Le stage doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande. Sont exclus : les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger. Une attention particulière sera portée à l'environnement linguistique et professionnel du stage.

Les candidat.e.s doivent en outre, répondre aux **conditions générales de candidature** publiées sur le site internet du CIERA.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Effectuer une demande en ligne sur le site du CIERA en y remplissant le formulaire et en y déposant le dossier de candidature au format pdf.

CONTACT ET INFORMATIONS

CIERA

Valentin Boyer
Maison de la recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 37
✉ valentin.boyer@ciera.fr
www.ciera.fr

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Session d'automne : 20 octobre
pour un séjour débutant entre les mois de janvier et juin qui suivent la candidature.

Session de printemps : 20 avril
pour un séjour débutant entre les mois de juillet et décembre qui suivent la candidature.



ALEXANDER VON HUMBOLDT-STIFTUNG (AvH)

La fondation Alexander von Humboldt offre à des chercheurs étrangers hautement qualifiés (postdoc / chercheurs expérimentés) la possibilité d'effectuer un projet de recherche de leur choix en Allemagne.

Bourses de recherche

DURÉE DE LA BOURSE

6 à 24 mois / 6 à 18 mois.

MONTANT DE LA BOURSE ET DES INDEMNITÉS

- 3 000 / 3 600 euros par mois, plus des indemnités pour les frais de voyage et d'installation, des allocations familiales,
- des bourses supplémentaires pour 2 à 4 mois de cours de langue allemande en Allemagne.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Un diplôme universitaire comparable au doctorat allemand,
- des publications scientifiques,
- des connaissances linguistiques appropriées : l'allemand pour les spécialistes des sciences humaines et sociales et les médecins et l'allemand ou l'anglais pour les spécialistes des sciences exactes et les ingénieurs.

TRAITEMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le comité se réunit trois fois par an (en mars, juillet et novembre).
Candidature en ligne toute l'année.

Alexander von Humboldt-Stiftung

Jean-Paul-Str. 12

D-53173 Bonn

☎ 0049 228 833 0

✉ info@avh.de

www.humboldt-foundation.de

Prix de recherche Humboldt

En outre, la AvH attribue à des chercheurs étrangers de toutes disciplines des prix de recherche Humboldt comportant une invitation à un séjour de recherche en Allemagne (6 à 12 mois). Les lauréats sont sélectionnés sur désignation par un comité de chercheurs allemands de réputation internationale. Ces prix sont dotés d'un montant de 80 000 euros.

Prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel

La AvH attribue actuellement jusqu'à environ 20 prix de recherche Friedrich Wilhelm Bessel décernés à des chercheurs étrangers de très haut niveau, en récompense de l'excellence de leurs travaux de recherche. Ces prix sont dotés d'un montant de 60 000 euros.



DEUTSCHE FORSCHUNGSGEMEINSCHAFT (DFG)

La Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG) est au service de la science dans toutes ses ramifications en apportant un soutien financier aux projets de recherche et en favorisant la coopération nationale et internationale entre chercheurs. Elle aide les jeunes chercheurs pendant et après leur thèse en leur offrant des postes au sein de projets soutenus par la DFG ou des postes – le cas échéant, des bourses – dans les collèges doctoraux.

Des informations sur l'ensemble des possibilités de financement et sur les procédures de candidature relatives aux différents programmes destinés aux jeunes chercheurs figurent à l'adresse suivante :

http://www.dfg.de/foerderung/wissenschaftliche_karriere/index.html

Par ailleurs, la DFG a conclu avec l'ANR (Agence nationale de la Recherche) des accords de coopération scientifique.

RENSEIGNEMENTS

Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG)

Cora Laforet
Internationale Zusammenarbeit
Europa (bilateral)
Kennedyallee 40
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 885 2232
✉ cora.laforet@dfg.de

Informations complémentaires :
www.dfg.de/international

ANR

(Financement des projets de recherche dans le cadre de l'appel à projet générique)
86, rue Regnault
75013 Paris
✉ aap.generique@anr.fr
anr.fr



MAX-PLANCK-GESELLSCHAFT (MPG)

La Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften (MPG – Société Max Planck pour la promotion des sciences) regroupe 85 instituts de recherche et 139 groupes de recherche indépendants Max Planck dans tous les domaines et représente en Allemagne, à côté des universités, le potentiel le plus important en recherche fondamentale. À ce titre, elle accueille également dans ses instituts des chercheurs étrangers, à condition toutefois que leurs projets de recherche soient susceptibles d'intéresser le Max-Planck-Institut concerné.

Pour un tel séjour, ces chercheurs peuvent bénéficier d'une subvention de la Max-Planck-Gesellschaft. Celle-ci ne centralise pas les processus d'attribution des bourses. Les instituts Max-Planck choisissent eux-mêmes leurs candidats. Chaque scientifique intéressé doit s'adresser aux instituts Max-Planck relevant de son domaine de recherche, selon son profil individuel. En plus d'un doctorat individuel ou, éventuellement, dans le cadre d'une International Max Planck Research School (qui est organisée au niveau des Instituts), on peut poser sa candidature pour les Max Planck Schools, programme nouveau de formation des doctorants à l'échelle de l'Allemagne. Ces écoles abordent diverses questions d'avenir, dont la cognition, la photonique et de la matière à la vie :

www.maxplanckschools.org.

Pour ceux qui souhaitent approfondir leur formation scientifique après leur doctorat, la Société Max Planck propose de nombreuses possibilités, qui sont résumées sur un site web destiné aux post-doctorants : www.mpg.de/en/postdocs.

L'organisation partenaire de la Max-Planck-Gesellschaft en France est le Centre national de la recherche scientifique (CNRS). La coopération entre le CNRS et la Max-Planck-Gesellschaft fait l'objet d'un accord qui prévoit de concentrer la coopération sur des projets communs et d'utiliser pour cela les mécanismes existants (IRL, IRP, IRN, IEA).

RENSEIGNEMENTS

Max-Planck-Gesellschaft
Referat Internationale
Beziehungen
Hofgartenstr. 8
D-80539 München
☎ 0049 89 21 08 0
☎ 0049 89 21 08 11 11
www.mpg.de

CNRS
Direction Europe et International
(DEI) / Europe bilatérale
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
☎ 01 44 96 45 72
<https://international.cnrs.fr/>



DEUTSCH-FRANZÖSISCHES INSTITUT LUDWIGSBURG (dfi)

Le Deutsch-Französisches Institut (Institut Franco-Allemand) est un institut indépendant de recherche consacré à la France et aux relations franco-allemandes dans le contexte européen. Il propose notamment des expertises dans le domaine de la coopération franco-allemande. En tant que centre de recherche et de documentation en sciences sociales et culturelles, le dfi remplit une série de missions importantes dans le domaine de la recherche sur la France.

La Frankreich-Bibliothek du dfi, fondée en 1990, offre dans ce contexte des possibilités idéales de travail et de documentation.

Le dfi a mis en place un programme de bourses de recherche :

Programme de mobilité avec le soutien financier de la Wüstenrot Stiftung Deutscher Eigenheimverein e. V. et de la Gips-Schüle-Stiftung

Ce programme est destiné à des étudiants préparant un mémoire de bachelor ou de master et aux doctorants. Il a été créé pour faciliter des recherches portant sur la France ou les relations franco-allemandes dans le domaine des sciences humaines et sociales. Cette bourse de mobilité offre aux étudiants la possibilité de réaliser un séjour de recherche dans notre bibliothèque spécialisée (Frankreich-Bibliothek).

DURÉE DE LA BOURSE

De 1 semaine à 2 mois.

MONTANT DE LA BOURSE

250 euros par semaine pour les diplômés, 300 euros pour les doctorants.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Deutsch-Französisches Institut
Martin Villinger
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 9303-35
☎ 0049 7141 9303-50
✉ villinger@dfi.de
www.dfi.de



CENTRE MARC BLOCH

Institution de recherche et de formation à la recherche fondée en 1992 à Berlin, le Centre Marc Bloch se caractérise par son interdisciplinarité et sa dimension franco-allemande. Cette dernière constitue le socle à partir duquel s'élaborent des coopérations européennes et internationales plus larges, en particulier avec l'Europe centrale et orientale et l'espace méditerranéen : le CMB joue ainsi un rôle de « passeur » entre la France et l'Allemagne, et un relais de premier plan dans la mise en réseau des universités, des laboratoires et des chercheur.e.s des deux pays. Depuis sa création, le Centre a apporté des contributions essentielles au développement des travaux sur les conflits politiques, les mobilités et migrations, les questions environnementales ou encore les concepts théoriques dans les sciences sociales.

Statut et gouvernance

La direction du CMB est assurée par un directeur ou une directrice, assisté.e de deux directeur.rice.s adjoint.e.s et d'un.e secrétaire général.e chargé.e de la gestion opérationnelle.

D'un point de vue structurel, le Centre Marc Bloch se caractérise par une identité et un mode de fonctionnement binational, renforcé depuis 2015 par la création d'une association de droit allemand, le « Centre Marc Bloch e.V. ». Le CMB est par ailleurs une Unité mixte des instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE n° 14, CNRS-MEAE) et une Unité d'appui et de recherche du CNRS (UAR 3130). Cette structure fait du CMB une institution unique dans le monde de la recherche. Les tutelles du CMB sont le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) ainsi que le ministère fédéral allemand de la Recherche, de la Technologie et de l'Espace (BMFTR) ainsi que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Il est pleinement intégré au paysage universitaire berlinois : depuis 2011, il bénéficie du statut d'« An-Institut » de l'Université Humboldt de Berlin, et il est membre depuis 2020 de l'alliance Berlin Research 50.

Recherche et formation doctorale

Les chercheur.e.s et doctorant.e.s réuni.e.s au Centre Marc Bloch sont organisé.e.s autour de cinq pôles de recherche thématiques et interdisciplinaires, développant, dans une perspective franco-allemande et plus largement européenne, une recherche sur : « Europe et démocratie en tensions », « Circulations et espaces socio-politiques », « Dynamiques des inégalités », « Environnement, climat, énergie » et « L'art de la critique ».

Financements tiers et structures hébergées

Le Centre Marc Bloch mène une politique active de projets sur financement tiers, montés en coopération avec des partenaires internationaux, avec l'hébergement entre autres de projets ERC ou ANR-DFG FRAL. Il accueille également l'infrastructure européenne de recherche numérique pour les sciences humaines et sociales DARIAH, ainsi que le Fonds franco-allemand de recherche sur la provenance des biens culturels d'Afrique subsaharienne.

Séjourner au CMB

Une communauté d'environ 35 chercheur.e.s et doctorant.e.s statutaires, venant d'Allemagne, de France mais également d'autres pays européens ou extra-européens, travaille au Centre Marc Bloch. À celle-ci s'ajoute une communauté plus large de chercheur.e.s et doctorant.e.s associé.e.s, qui participent aux pôles de recherche et trouvent au CMB un environnement intellectuel favorable à la conduite de projets scientifiques individuels et collectifs d'excellence.

Plusieurs voies s'offrent à celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'équipe du CMB. Les chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s statutaires en France peuvent être affecté.e.s ou accueilli.e.s en délégation via le CNRS pour une période de 2 à 3 ans. Le CMB lance en outre, à intervalles réguliers, des appels d'offres pour des postes de chercheur.e.s et de professeur.e.s invité.e.s, ainsi que des bourses et contrats doctoraux, dans le cadre de ses pôles et projets de recherche. Il accueille également des chercheur.e.s et doctorant.e.s disposant d'un poste ou d'un financement propre, qui peuvent prendre part aux activités des groupes de recherche et bénéficier des infrastructures du Centre.

RENSEIGNEMENTS

Centre Marc Bloch
Centre franco-allemand de
recherches en sciences sociales

Dr. Alix Winter
Chargée de coopération et de soutien
à la recherche et aux carrières
Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin

☎ 0049 30 20 93 707 31
✉ cooperation@cmb.hu-berlin.de
www.cmb.hu-berlin.de



FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris) entretient depuis sa création en 1963 d'étroites relations avec le monde de la recherche allemande en sciences humaines et sociales.

Dans tous les domaines des SHS, elle a initié et soutenu des collaborations scientifiques entre institutions, chercheurs et groupes de recherche allemands et français. Ces coopérations s'appuient sur des relations de travail avec des partenaires institutionnels allemands (DAAD, DFG, Goethe-Institut ...) ainsi qu'avec un grand nombre de centres de recherche universitaires et extra-universitaires.

La FMSH soutient en outre des centres de recherche ou des groupes de recherche spécialisés sur l'Allemagne tels que le CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) et coopère avec d'autres institutions de la coopération franco-allemande comme le Centre Marc Bloch à Berlin. De même, elle organise ensemble avec la Deutsche Forschungsgemeinschaft et la Villa Vigoni – Centro Italo-Tedesco per il dialogo europeo le programme trilatéral « Villa Vigoni ».

La FMSH dispose également d'un programme de traduction et de publication franco-allemand (« Bibliothèque allemande » aux Éditions de la MSH, revue électronique Trivium, <https://journals.openedition.org/trivium/>) et conserve dans sa bibliothèque, intégrée désormais dans l'Humathèque sur le Campus Condorcet, l'un des fonds les plus importants de langue allemande à Paris.

RENSEIGNEMENTS

Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Falk Bretschneider

Responsable de la coopération
scientifique franco-allemande

54, boulevard Raspail

75006 Paris

✉ contact@msh-paris.fr

www.fmsch.fr



INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA/SHS

L'Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS) existe dans sa forme actuelle depuis 2015.

En tant qu'institut de recherche franco-allemand, il est soutenu par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), la Goethe-Universität de Francfort/M. et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) Paris. Il fait également partie du réseau de l'Institut français d'Allemagne qui est piloté par l'ambassade de France à Berlin.

Sa fonction principale consiste à mener une activité de recherche sur l'histoire de l'espace germanique de l'Antiquité au XXe siècle et sur des thématiques historiques franco-allemandes. L'Institut est également un lieu d'échanges, de formation et d'information entre les deux pays dans le domaine des sciences historiques et sociales.

L'Institut met des bourses de courte durée à disposition des étudiant.e.s (dès le master 1) et des chercheurs et chercheuses qui désirent effectuer des recherches en histoire ou en sciences sociales en Allemagne.

Il recrute également deux bénéficiaires d'aide à la mobilité internationale (AMI), affectés auprès de l'IFRA/SHS afin d'y achever une thèse concernant l'histoire allemande ou franco-allemande ou proposant un autre lien fort avec le monde germanique (références théoriques ou méthodologiques mobilisées, thématiques en dialogue avec les deux historiographies, etc.).

L'IFRA/SHS organise par ailleurs des rencontres scientifiques.

MONTANT DE L'AIDE

Bourses de courte durée
400-1 400 euros.
Support doctoral d'un à deux ans
(1 400 euros / mois).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être titulaire de la licence,
- être étudiant.e ou enseignant-chercheur/enseignante-chercheuse dans un établissement français d'enseignement et/ou de recherche.

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DES DOSSIERS

Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA/SHS)
Goethe-Universität PA-PF 20
Theodor-W.-Adorno Platz 1
D-60629 Frankfurt/Main
☎ 0049 69 798 31900
✉ ifra@institutfrancais.de
www.institutfrancais.de/fr/frankfurt-am-main
<https://ifra-francfort.fr/>

Plus d'informations sur les délais de candidature sur le site de l'IFRA/SHS.



CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SUR LA FRANCE (FRANKREICHZENTREN)

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität Berlin

Prof. Dr. Ulrike Schneider

Prof. Dr. Michael Goebel

Wiss. Koordination: Dr. Marie Jacquier

Sekretariat: Kerstin Gesche

Frankreich-Zentrum an der Freien Universität

Habelschwerdter Allee 45

D-14195 Berlin

☎ 0049 30 838 52598

✉ marie.jacquier@fu-berlin.de

www.geisteswissenschaften.fu-berlin.de/frankreichzentrum



Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Prof. Dr. Tim Freytag (Vorstandsvorsitzender)

Dr. Barbara Schmitz (Geschäftsführung)

Frankreich-Zentrum der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg

Löwenstr. 16 – Haus zur Lieben Hand

D-79098 Freiburg

☎ 0049 761 203 2007 / Fax : 0049 761 203 2006

✉ frankreich-zentrum@fz.uni-freiburg.de

www.fz.uni-freiburg.de



Frankreichzentrum der Universität Leipzig

Jun.-Prof. Sahra Rausch (Direktorin)

Universität Leipzig / Frankreichzentrum

Nikolaistr. 6-10

Strohsackpassage – 5. Etage

D-04109 Leipzig

☎ 0049 341 97 - 37765

✉ frankreichzentrum@uni-leipzig.de

www.frz.uni-leipzig.de



Frankreichzentrum der Universität des Saarlandes

Prof. Dr. Romana Weiershausen (Leiterin)

Prof. Dr. Joachim Rees (stellvertr. Leiter)

Dr. Sandra Duhem (Geschäftsführerin)

Dr. Judith Lamberty (Geschäftsführerin)

Universität des Saarlandes Frankreichzentrum

Campus A4 2 - Raum 2.12

66123 Saarbrücken

☎ 0049 681 302-2399

✉ frankreichzentrum@uni-saarland.de

www.uni-saarland.de/einrichtung/frz



PROGRAMME DEUTSCHLANDSTIPENDIUM

Le programme Deutschlandstipendium apporte un soutien financier aux étudiants performants et engagés du monde entier, inscrits au sein des universités publiques ou reconnues par l'État en Allemagne. Sur le modèle du partenariat public-privé, des entreprises, des fondations, d'anciens élèves ou des particuliers parrainent de jeunes talents en s'engageant à leur verser 150 euros par mois. Le gouvernement fédéral ajoute à ce montant 150 euros supplémentaires.

Par ailleurs, les sponsors privés peuvent également mettre en place des mesures de soutien supplémentaires, telles que des stages, des formations complémentaires ou des événements d'information.

Les étudiants de première année peuvent soumettre leur candidature directement auprès de leur université en Allemagne, lorsque celle-ci propose le Deutschlandstipendium.

Le Deutschlandstipendium est attribué par les universités. Pour en bénéficier, le candidat doit satisfaire aux exigences de l'établissement où il dépose sa candidature. Outre les résultats académiques, l'engagement social et le parcours personnel sont également pris en considération pour la sélection des candidats. Les boursiers peuvent, le cas échéant, bénéficier parallèlement de la bourse BAföG.

Le financement est en règle générale accordé pour une durée d'au moins 2 semestres, mais il peut être prolongé pour atteindre la durée d'un cycle d'études complet.

RENSEIGNEMENTS

www.deutschlandstipendium.de



ÉTUDES DE LONGUE DURÉE, MASTER ET THÈSE

Des fondations allemandes offrent aux ressortissants de l'Union européenne des bourses de longue durée (plus d'un an) en Allemagne afin de :

- réaliser l'intégralité de leurs études en Allemagne (les élèves en classe de terminale peuvent poser leur candidature ; une proposition est nécessaire, soit par les proviseurs de lycée soit par les professeurs de l'université, exception faite de la Studienstiftung auprès de laquelle les étudiants se trouvant en premier et deuxième semestre de leur parcours universitaire peuvent se présenter au test),
- terminer leurs études en Allemagne (à l'exception de la Studienstiftung),
- faire un master,
- réaliser leur projet de thèse en Allemagne,
- **niveau de langue requis : se renseigner auprès de chaque fondation.**

RENSEIGNEMENTS

**Boehringer Ingelheim Fonds /
Boehringer Ingelheim Stiftung /
Geschwister Boehringer
Ingelheim Stiftung für
Geisteswissenschaften**

Schusterstr. 46-48

D-55116 Mainz

☎ 0049 61 31 27 508-12

www.bifonds.de

www.boehringer-ingelheim-stiftung.de

www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

www.bifonds.de/fellowships-grants/

phd-fellowships.html

Travel Grant Programm

www.bifonds.de/fellowships-grants/

travel-grants.html



Cusanuswerk e.V.

Bischöfliche Studienförderung

Baumschulallee 5

D-53115 Bonn

☎ 0049 228 98 38 40

☎ 0049 228 98 38 499

✉ info@cusanuswerk.de

www.cusanuswerk.de



Evangelisches Studienwerk Villigst

Iserlohner Straße 25

D-58239 Schwerte

☎ 0049 2304 755 196

☎ 0049 2304 755 250

✉ info@evstudienwerk.de

www.evstudienwerk.de



**Stiftung der Deutschen Wirtschaft
(sdw) gGmbH.**

Studienförderwerk Klaus Murmann

Spreeufer 5

D-10178 Berlin

☎ 0049 30 27 89 06 - 1540

☎ 0049 30 27 89 06 - 1555

✉ studienfoerderwerk@sdw.org

www.sdw.org/studienfoerderwerk



**Studienstiftung des deutschen
Volkes e.V.**

Ahrstraße 41

D-53175 Bonn

☎ 0049 228 820 96 0

☎ 0049 228 820 96 103

✉ info@studienstiftung.de

www.studienstiftung.de



POSTES DE LECTEUR DE FRANÇAIS DANS UNE UNIVERSITÉ ALLEMANDE

Des postes de lecteur de français sont proposés à des candidats qualifiés et désirant enseigner la langue, la civilisation et / ou la littérature françaises dans une université allemande.

Il peut être également demandé d'avoir une expérience de l'enseignement et / ou une formation en FLE.

La durée du lectorat peut varier de 1 à 5 ans. Les obligations de service sont de 12 à 16 heures hebdomadaires.

Étant donné qu'il n'existe pas d'organisme français ou allemand centralisant l'offre, il est conseillé de s'adresser directement aux départements de romanistique des universités et de consulter la presse allemande (« Die Zeit ») dans laquelle sont publiés les postes vacants.

ANNONCES DES POSTES VACANTS

www.romanistik.de

<http://jobs.zeit.de>

POSTES D'ASSISTANT DE LANGUE FRANÇAISE DANS UN COLLÈGE / LYCÉE ALLEMAND

France Éducation international, établissement public national, sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, gère le programme d'échange d'assistants de langue avec plusieurs pays, dont l'Allemagne.

Les candidats doivent être âgés de 20 à 35 ans, avoir une appétence pour l'allemand et avoir validé au minimum une année de licence au moment du dépôt de leur candidature.

Tout candidat étudiant doit passer un entretien avec un enseignant de son université, les non-étudiants doivent fournir une lettre de recommandation. La campagne de recrutement pour la rentrée 2027/2028 sera ouverte à partir de janvier 2027.

Toutes les inscriptions se font sur la plateforme ADELE :
<https://assistants.france-education-international.fr/>

RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements complémentaires sur les diplômes requis, les modalités d'inscription et les conditions de travail peuvent être obtenus auprès de France Éducation international en contactant :

Département des assistants de langue et de la mobilité

Mme Louise Lelièvre
Chargée de coopération internationale
1, avenue Léon-Journault
92318 Sèvres Cedex
☎ 01 45 07 60 79 - 06.72.09.45.02
✉ lelievre@france-education-international.fr
www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger

Fiche-destination Allemagne

www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger/pays-concernes



ADRESSES UTILES

DAAD BONN

Deutscher Akademischer
Austauschdienst e.V. (DAAD)
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 88 20
☎ 0049 228 88 24 44
✉ empfang@daad.de
www.daad.de

DAAD BERLIN

Deutscher Akademischer
Austauschdienst e.V. (DAAD)
Im WissenschaftsForum am
Gendarmenmarkt
Markgrafenstraße 37
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 20 22 080
☎ 0049 228 88 24 44
www.berliner-kuenstlerprogramm.de

AFAGE

Association Franco-Allemande de
Gestion et d'Economie
Université Paris Nanterre
200, avenue de la République
92000 Nanterre Cedex
✉ info.afage@gmail.com
www.instagram.com/afage_
parisnanterre/

AFASP/DEFTA

Association Franco-Allemande
des Stagiaires et Professionnels
Maison de la Vie Associative et
Citoyenne
54, rue Jean-Baptiste-Pigalle
75009 Paris
www.afasp.net/présentation/kontakt/
www.afasp.net

AGENCE ERASMUS+ FRANCE / ÉDUCATION FORMATION

9, rue des gamins
33800 Bordeaux
☎ 05 56 00 94 00
☎ 05 56 00 94 80
✉ contact@agence-erasmus.fr
agence.erasmusplus.fr
*Le site Erasmus+ à destination de tous
les publics sera sur l'URL
info.erasmusplus.fr à partir de janvier
2027.*

ALEXANDER VON HUMBOLDT- STIFTUNG

Jean-Paul-Str. 12
D-53173 Bonn
☎ 0049 228 833 0
✉ info@avh.de
www.humboldt-foundation.de

AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Service de la presse et des relations
publiques
13-15, avenue Franklin-D.-Roosevelt
75008 Paris
☎ 01 53 83 45 06
✉ allemagne@pari.diplo.de
www.allemagneenfrance.diplo.de

AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 590 03 90 00
https://de.diplomatie.gouv.fr/fr/
ambassade-de-france-berlin

ATELIER LUDWIGSBURG- PARIS FILMAKADÉMIE BADEN- WÜRTTEMBERG

Akademiehof 10
D-71638 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 969 82501
✉ dorothee.martin@filmakademie.de
www.atelier-ludwigsburg-paris.com

BAYFRANCE

Centre de coopération
universitaire franco-bavarois,
Bayerisch-Französisches
Hochschulzentrum

Adresse postale :

Arcisstr. 21
D-80333 München

Visiteurs :

Barerstraße 21
D-80333 München
Tram 27/28, Haltestelle
Karolinenplatz
☎ 0049 89 289 22 601
☎ 0049 89 289 22 600
✉ info.bayfrance@tum.de
www.bayern-france.org

B.I.L.D.

Bureau International de Liaison
et de Documentation
47, rue de la Chaussée-d'Antin
75009 Paris
☎ 01 43 87 25 50
✉ contact@bild-documents.org
<https://bild-guez.org>

BOEHRINGER INGELHEIM FONDS / BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG / GESCHWISTER BOEHRINGER INGELHEIM STIFTUNG FÜR GEISTESWISSENSCHAFTEN

Schusterstr. 46-48
D-55116 Mainz
☎ 0049 61 31 27 508-12
www.bifonds.de
www.boehringer-ingelheim-stiftung.de
www.boehringer-geisteswissenschaften.de

PhD Fellowships

[www.bifonds.de/fellowships-grants/
phd-fellowships.html](http://www.bifonds.de/fellowships-grants/phd-fellowships.html)

Travel Grant Programm

[www.bifonds.de/fellowships-grants/
travel-grants.html](http://www.bifonds.de/fellowships-grants/travel-grants.html)

CAMPUS FRANCE

Agence française pour la
promotion de l'enseignement
supérieur, l'accueil et la mobilité
internationale
28, rue de la Grange-aux-Belles
75010 Paris
☎ 01 40 40 58 48
✉ extranet@campusfrance.org
www.campusfrance.org/fr/procope

CAMPUS FRANCE DEUTSCHLAND

Bureau de coopération universitaire
Ambassade de France en Allemagne
Pariser Platz 5
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 590 03 92 95
✉ info.berlin@campusfrance.org
www.allemagne.campusfrance.org
www.francealumni.de

Service pour la Science et la Technologie

Ambassade de France en Allemagne
Pariser Platz 5
10117 Berlin
☎ 0049 30 590 03 92 55
✉ [attache-science.berlin-amba@
diplomatie.gouv.fr](mailto:attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr)
<https://www.science-allemagne.fr/>

CEFA

Centre Franco-Allemand de Rennes
35, rue Saint-Melaine
35000 Rennes
☎ 02 99 63 41 97
✉ [info@centre-franco-allemand-
rennes.fr](mailto:info@centre-franco-allemand-rennes.fr)
centre-franco-allemand-rennes.fr

CENTRE ALLEMAND D'HISTOIRE DE L'ART PARIS (DFK PARIS)

Hôtel Lully
45, rue des Petits-Champs
75001 Paris
✉ info@dfk-paris.org
<https://dfk-paris.org>

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND DE NANTES

Europa Nantes
90-92, boulevard de la Prairie-au-Duc
44200 Nantes
☎ 02 40 35 39 43
✉ ccfanantes@gmail.com
www.ccfa-nantes.org

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE PROVENCE

19, rue du Cancel
13100 Aix-en-Provence
☎ 04 42 21 29 12
✉ info@cfaprovence.com
www.cfaprovence.com

CENTRE FRANCO-ALLEMAND DE TOURAINE

18, rue Galpin-Thiou
37000 Tours
☎ 02 47 66 05 77
✉ contact@franco-allemand-touraine.fr
www.franco-allemand-touraine.eu

CENTRE CULTUREL FRANCO-ALLEMAND NICE

20, cours Jacques-Chirac
06300 Nice
☎ 04 93 81 48 16
✉ info@ccfa-nice.fr
www.ccfa-nice.fr

CENTRE GEORG SIMMEL

Recherches franco-allemandes
en sciences sociales
EHESS - CNRS
54, boulevard Raspail
75006 Paris
☎ 01 49 54 21 20
✉ marjorie.ranguin@ehess.fr
<http://centregeorgsimmel.ehess.fr>

ARI - CENTRE GEORG SIMMEL

Cité des Arts
3, avenue Jean-Darrigrand
64100 Bayonne

CENTRE MARC BLOCH

Centre franco-allemand
de recherches en sciences sociales
Friedrichstraße 191
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 20 93 707 31
✉ cooperation@cmb.hu-berlin.de
www.cmb.hu-berlin.de

CENTRUM FRANKREICH | FRANKOPHONIE (CCF)

Fakultät SLK
Technische Universität Dresden
D-01062 Dresden
☎ 0049 351 46 33 21 94 / 46 33 20 38
✉ cff_dresden@mailbox.tu-dresden.de
<https://tu-dresden.de/slk/cff>
https://instagram.com/cff_tud

CFACI

Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie
18, rue Balard
75015 Paris
☎ 01 40 58 35 35
✉ ahk@francoallemand.com
www.francoallemand.com
www.ee-francoallemand.com

CIDJ – CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION JEUNESSE

Accompagnement gratuit des jeunes
dans leur projet d'orientation,
costudying, accueil de groupes,
événements
4, place du Louvre
75001 Paris

Information :

- Sur place, sans rdv du mardi au
vendredi 13h-18h / samedi 13h-17h
- Par tél. au 01 88 40 41 80 du lundi au
vendredi 10h-13h
www.cidj.com
@Le_CIDJ

Siège social

6/8, rue Eugène-Oudiné
75013 Paris

Eurodesk : conseils pour partir en
Europe et à l'international
✉ eurodesk@cidj.com
Facebook, Instagram, LinkedIn :
@EurodeskFR

Portail européen de la jeunesse

https://europa.eu/youth/home_fr

CIERA

Centre interdisciplinaire d'études
et de recherches sur l'Allemagne
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
☎ 01 53 10 57 37
✉ valentin.boyer@ciera.fr
www.ciera.fr

CNRS

Centre national de la
recherche scientifique
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
☎ 01 44 96 45 72
<https://international.cnrs.fr/>

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

35, cours de Verdun
33000 Bordeaux
☎ 05 56 17 12 22
☎ 0049 30 181767237
www.bordeaux.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

33, boulevard des Belges
69006 Lyon
☎ 04 72 69 98 98
www.lyon.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

10, Place de la Joliette – Les Docks
Hôtel de Direction, 1er étage
13002 Marseille
☎ 04 91 16 75 20
☎ 04 91 16 75 28
✉ info@marseille.diplo.de
www.marseille.diplo.de

CONSULAT GÉNÉRAL DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

6, quai Mullenheim
67000 Strasbourg
☎ 03 88 24 67 00
☎ 03 88 75 79 82
www.strasbourg.diplo.de

CUSANUSWERK e.V.

Bischöfliche Studienförderung
Baumschulallee 5
D-53115 Bonn
☎ 0049 228 98 38 40
☎ 0049 228 98 38 499
✉ info@cusanuswerk.de
www.cusanuswerk.de

DFI

Deutsch-Französisches Institut
Martin Villinger
Asperger Straße 34
D-71634 Ludwigsburg
☎ 0049 7141 9303-35
☎ 0049 7141 9303-50
✉ villinger@dfi.de
www.dfi.de

DFJW

Deutsch-Französisches
Jugendwerk
Molkenmarkt 1
D-10179 Berlin
☎ 0049 30/288 757-0
www.dfjw.org

DEUTSCHES HISTORISCHES INSTITUT PARIS

Institut historique allemand
Hôtel Duret-de-Chevry
8, rue du Parc-Royal
75003 Paris
☎ 01 44 54 23 80
✉ info@dhi-paris.fr
www.dhi-paris.fr

EVANGELISCHES STUDIENWERK VILLIGST

Iserlohner Straße 25
D-58239 Schwerte
☎ 0049 2304 755 196
☎ 0049 2304 755 250
✉ info@evstudienwerk.de
www.evstudienwerk.de

FONDATION MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Falk Bretschneider
Responsable de la coopération
scientifique franco-allemande
54, boulevard Raspail
75006 Paris
☎ 01 40 48 64 00
✉ contact@msh-paris.fr
www.fmsch.fr

FRIEDRICH-NAUMANN-STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

Karl-Marx-Straße 2
D-14482 Potsdam
☎ 0049 30 2099 3702
✉ stipendien-bewerbung@freiheit.org
www.freiheit.org/de/
begabtenfoerderung

FRITZ THYSSEN STIFTUNG

Apostelnkloster 13-15
D-50672 Köln
☎ 0049 221 27 74 96 0
☎ 0049 221 27 74 96 196
✉ fts@fritz-thyssen-stiftung.de
www.fritz-thyssen-stiftung.de

GERDA HENKEL STIFTUNG

Malkastenstraße 15
D-40211 Düsseldorf
☎ 0049 211 93 65 24-0
☎ 0049 211 93 65 24-44
✉ info@gerda-henkel-stiftung.de
www.gerda-henkel-stiftung.de

GOETHE-INSTITUT

Zentrale München
Oskar-von-Miller-Ring 18
D-80333 München
☎ 0049 89 15 92 10
✉ info@goethe.de
www.goethe.de
(Goethe-Institute en France,
voir page 10/11)

GÜZ

Gesellschaft für übernationale
Zusammenarbeit e.V.
Halbinselstraße 42
D-88142 Wasserburg
☎ 0049 8382 - 94 33 620
✉ kontakt@guez-dokumente.org
www.guez-dokumente.org

Verlag Dokumente GmbH
Deutsch-französischer Dialog
Dialogue franco-allemand
c/o Gustav-Stresemann-Institut
Langer Grabenweg 68
D-53175 Bonn
✉ redaktion@dokdoc.eu
www.dokdoc.eu

HANNS-SEIDEL-STIFTUNG e.V.

Institut für Begabtenförderung
Lazarettstr. 33
D-80636 München
☎ 0049 89 1258 0
www.hss.de/kontakt
www.hss.de

HANS-BÖCKLER-STIFTUNG

Abt. Studienförderung
Georg-Glock-Straße 18
D-40474 Düsseldorf
☎ 0049 211 77 78-0
✉ zentrale@boeckler.de
www.boeckler.de

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG e.V.

Studienwerk
Schumannstraße 8
D-10117 Berlin
☎ 0049 30 2 85 34 400
✉ studienwerk@boell.de
www.boell.de/stipendien

HOCHSCHULSTART STIFTUNG FÜR HOCHSCHULZULASSUNG (SfH)

Silberstraße 21
D-44137 Dortmund
www.hochschulstart.de

Postanschrift

Hochschulstart
D-44128 Dortmund

Informations générales

☎ 0231 44677888
✉ service@hochschulstart.de
www.hochschulstart.de/
unterstuetzung/bewerbersupport/
kontaktformular

Conseils aux étudiants étrangers pour une candidature en médecine, pharmacie, odontologie et études vétérinaires

☎ 0231 44677888
www.hochschulstart.de/
unterstuetzung/bewerbersupport/
kontaktformular

INSTITUT FRANCO-ALLEMAND DE SCIENCES HISTORIQUES ET SOCIALES IFRA/SHS

Goethe-Universität PA-PF 20
Theodor-W.-Adorno Platz 1
D-60629 Frankfurt/Main
☎ 0049 69 798 31900
✉ ifra@institutfrancais.de
www.institutfrancais.de/fr/frankfurt-
am-main
https://ifra-francfort.fr/

KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG e.V.

Klingelhöferstraße 23
D-10785 Berlin
☎ 0049 30 26996-0
✉ stipendien@kas.de
www.kas.de/stipendium

MAISON DE HEIDELBERG MONTPELLIER

Centre Culturel Allemand
4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse
34000 Montpellier
☎ 04 67 60 48 11
✉ via un formulaire de contact sur le
site Web
https://maison-de-heidelberg.org

MAISON DE RHÉNANIE-PALATINAT

Centre franco-allemand en Bourgogne-Franche-Comté
29, rue Buffon
B.P. 32415
21024 Dijon Cedex
☎ 03 80 68 07 00
☎ 03 80 68 07 04
✉ info@maison-rhenanie-palatinat.org
www.maison-rhenanie-palatinat.org

MAISON HEINRICH-HEINE

Fondation de l'Allemagne
CIUP
27 c, boulevard Jourdan
75014 Paris
☎ 01 44 16 13 00
✉ reception@maison-heinrich-heine.org
www.maison-heinrich-heine.org

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE (MESRE)

Délégation aux Affaires
européennes et internationales
(DAEI)
Fanny Dufétel-Viste
1, rue Descartes
75005 Paris
☎ 01 55 55 82 04
✉ peaps@recherche.gouv.fr
www.enseignementsup-recherche.
gouv.fr/fr

OFAJ / DFJW

Office franco-allemand pour la
Jeunesse / Deutsch-Französisches
Jugendwerk
51, rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
☎ 01 40 78 18 18
✉ dfjwinfo@ofaj.org
www.ofaj.org

OFFICE NATIONAL ALLEMAND DU TOURISME

www.germany.travel/fr

PÔLE EMPLOI INTERNATIONAL

www.francetravail.fr/international/
mobilité-internationale.html

STIFTUNG DER DEUTSCHEN WIRTSCHAFT (sdw) gGmbH

Studienförderwerk Klaus Murmann
Spreeufer 5
D-10178 Berlin
☎ 0049 30 27 89 06 - 1540
☎ 0049 30 27 89 06 - 1555
✉ studienfoerderwerk@sdw.org
www.sdw.org/studienfoerderwerk

STUDIENSTIFTUNG DES ABGEORDNETENHAUSES VON BERLIN

Margot-Friedländer-Platz
D-10117 Berlin
☎ 0049-30-2325 2005
✉ studienstiftung@parlament-berlin.de
www.parlament-berlin.de/de/Das-
Parlament/Studienstiftung

STUDIENSTIFTUNG DES DEUTSCHEN VOLKES e.V.

Ahrstraße 41
D-53175 Bonn
☎ 0049 228 8 20 96 0
✉ info@studienstiftung.de
www.studienstiftung.de

UNI-ASSIST e.V.

Arbeits- und Servicestelle für
internationale Studienbewerbungen
uni-assist e.V.
Geneststraße 5
D-10829 Berlin
☎ 0049 30 201 646 001
https://my.uni-assist.de/hilfe
www.uni-assist.de

UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE DEUTSCH-FRANZÖSISCHE HOCHSCHULE

UFA / DFH
Villa Europa
Kohlweg 7
D-66123 Saarbrücken
☎ 0049 681 93 812 100
✉ info@dfh-ufa.org
www.dfh-ufa.org

ZAV

Bundesagentur für Arbeit
Zentrale Auslands- und
Fachvermittlung (ZAV)
Villemombler Str. 76
D-53123 Bonn
☎ 0049 228 713 1313
✉ zav@arbeitsagentur.de
www.arbeitsagentur.de

LES ACTEURS DE LA RECHERCHE EN ALLEMAGNE

La Société Max Planck (MPG)

www.mpg.de

La Société Fraunhofer (FhG)

www.fraunhofer.de

La Communauté des centres de
recherche Helmholtz (HGF)

www.helmholtz.de

La Communauté Leibniz (WGL)

www.leibniz-gemeinschaft.de

MENTIONS LÉGALES

Éditeur

DAAD France

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
5e étage
75006 Paris
Métro Odéon ou Saint-Michel
www.daad-france.fr
LinkedIn : daad-france
Facebook : DAAD.France
Instagram : @DAAD_France

Directrice de publication

Dr. Ursula Maria Egyptien Gad, Directrice du DAAD France

Coordination du projet

Catherine Eudine, DAAD France

Textes

DAAD France, organismes présentés dans la brochure

Conception graphique

Atelier Hauer+Dörfler

Mise en page

Atelier Hauer+Dörfler ; Catherine Eudine, DAAD France

Impression

APB, Paris

Tirage

1 950 exemplaires, 10/2026

© DAAD

Service d'information et de documentation

Pour être reçu personnellement, il est nécessaire de convenir d'un rendez-vous à l'adresse quenstedt@daad.de ou par téléphone au

☎ 01 53 10 58 32

✉ info-paris@daad.de

www.daad-france.fr

Cette publication est financée par le ministère fédéral des Affaires étrangères.

Gefördert durch:



Auswärtiges Amt



